

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. IV.

Montréal (Bas-Canada), 15 Mars 1862.

No. 6.

SOMMAIRE.—Histoire de la Quinzaine.—Chronique Musicale.—Une coïncidence.—Etude Littéraire.—Esquisses Morales : Les amis et l'amitié — De l'Unité de l'Eglise chrétienne, d'après M. Guizot.—Feuilleton : La fille du Serrurier, (suite).—Un peu de tout.—Musique : Hortense, par M. Alf. Mignault.—Variétés.—Problèmes amusants.—Enigmes.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 14 mars 1862.

La nouvelle la plus importante que nous ayons à signaler à nos lecteurs, est le départ prochain de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal, qui se rend à Rome, où ont été convoqués tous les évêques de la catholicité, pour la canonisation des martyrs au Japon. Mgr. qui vient d'établir permanentement dans son diocèse le *denier de St. Pierre*, veut aller le recueillir lui-

même avant son départ, fixé au 20 de ce mois, dans les diverses églises et institutions publiques de la ville, afin de pouvoir présenter au St. Père, l'offrande de son troupeau, dans les premiers jours de la *semaine sainte*, époque à laquelle Sa Grandeur espère être rendue dans la ville éternelle.

Le Rév. M. Vinet, curé du Sault-aux-Récollets, et M. Desautels, curé de Varennes, accompagnent Mgr. de Montréal dans ce long voyage.

Mgr. Larocque, évêque de St. Hyacinthe, et M. l'abbé Poulin, vicaire de sa cathédrale, se rendent à la même destination, et vont s'embarquer à Portland avec Mgr. de Montréal, le 22 de ce mois.

Ce sera M. le vicaire général Truteau, doyen du chapitre de la cathédrale qui administrera le diocèse pendant l'absence de Mgr. l'évêque Bourget.

Mgr. Guigues, évêque de Bytown, Mgr. Taché, évêque de la Rivière Rouge et le Rév. P. Aubert, supérieur des Oblats, sont tous les trois de retour de leur voyage d'Europe. Nous voyons par le *Courrier d'Ottawa*, que plus de 2000 personnes attendaient Mgr. Guigues à la station du chemin de fer, et que cette foule, musique et bannières en tête, le reconduisit en triomphe à la cathédrale.

Malgré le temps affreux qui a signalé presque toute la durée de la neuvaine, la vaste église de Notre-Dame semblait trop étroite pour contenir la masse des fidèles accourus chaque jour de tous les points de la ville et des alentours, pour suivre les exercices de la retraite et écouter avec recueillement l'éloquente prédication des R. P. Rossignol et Conilheau, de la compagnie de Jésus. Nous espérons, dans le numéro prochain, pouvoir en donner un résumé à nos lecteurs.

La mort a fait des vides regrettables parmi nous, cette dernière quinzaine.

Un des plus anciens et plus honorables citoyens de Montréal, M. Alexis Laframboise a succombé, le 1er de ce mois, sous le coup d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à un âge très-avancé. Ce respectable vieillard était l'un des plus anciens colonels de notre milice sédentaire et avait rempli, pendant près d'un quart de siècle, les fonctions de juge de paix. La plupart de nos sociétés de bienfaisance pleurent en lui la perte d'un membre dont le zèle ne leur fit jamais plus défaut que la générosité.

Un autre membre de cette famille si distinguée et si cruellement éprouvée, le Rév. Messire Côté, curé de Ste. Geneviève de Bastican, vient également de mourir.

La mort de ce prêtre vénérable qui avait desservi cette paroisse pendant près de quarante-quatre ans, a plongé dans le deuil tous ses paroissiens dont il était infiniment aimé et respecté.

Le Rev. M. Côté, était membre de la société d'une messe.

M. le shérif Boston qui avait succédé en 1839 à M. de St. Ours est mort le 6 de ce mois, après une très-courte maladie. Tout le monde s'accorde à dire que c'était un très-honnête homme.

Presque tous les journaux ont fait part de la mort de M. Papin enlevé à la fleur de l'âge. Devant cette tombe à peine fermée, nous nous abstiendrons de toute appréciation sur la carrière si tôt brisée qu'a fournie cet homme d'un talent incontestable, qu'il aurait pu faire servir utilement à une meilleure cause. Nous sommes heureux de dire qu'il a su bien remplir le plus grand, le plus important des devoirs d'ici-bas : il a fait une belle mort. Quelques jours avant de mourir, M. Papin avait appelé un prêtre et lui avait demandé de lui-même à se confesser. Nous savons aussi de bonne source, qu'en présence du prêtre et de plusieurs témoins, il aurait voulu envoyer

par écrit sa démission de membre de l'Institut Canadien et retracter tout ce qu'il avait pu dire ou écrire de répréhensible ou de contraire à la religion catholique ; ses forces ne lui permettant pas d'écrire, il a chargé quelqu'une des personnes présentes de le faire en son nom.

Nous avons été visiter, ces jours-ci, un travail intéressant dont nous croyons devoir dire ici quelques mots.

C'est la décoration nouvelle du chœur de la grande Eglise St. Patrice ; l'autel a été complètement refait à neuf, le chœur est entièrement décoré, orné de vitraux, de peintures et de dorures, enfin, les deux chapelles latérales de la Ste. Vierge et de St. Joseph ont été mises en rapport avec la décoration du chœur.

Les voûtes sont peintes en bleu, semées d'étoiles d'or et encadrées par les nervures qui sont rehaussées de couleur et d'or.

Les chapiteaux des colonnes sont dorés en grande partie, les colonnes sont également ornées, enfin, outre l'autel, qui offre un massif de boiserie sculpté, peint et doré de près de soixante pieds de hauteur, sur vingt pieds de largeur, le chœur est garni de stalles ornées d'un dais et chargées d'ornements conformes à la décoration totale.

Il est difficile d'énumérer les détails de toute cette ornementation ; les niches et les statues de l'autel, ses gradins, les clochetons qui le surmontent, les galeries et les pinacles qui le couronnent et qui sont répétés avec symétrie et avec une heureuse variété dans les autels latéraux de la Ste. Vierge et de St. Joseph ; mais ce que l'on peut dire, c'est que l'effet général est satisfaisant, plein de grandeur et de richesse, et digne d'admiration sous plus d'un rapport.

Le plan général, comme on le sait, a été donné par Mgr. Philbert, prélat romain, Grand-Vicaire de Mgr. l'Évêque de Toronto, et il a été exécuté par des ouvriers canadiens, dirigés par M. Perrault, avec un rare talent.

Ce sont ces ouvriers qui ont fait tout l'ouvrage, la construction de tous les massifs de la boiserie, la sculpture des ornements, le moulage des statues et des détails. Ils ont, de plus, exécuté eux-mêmes la peinture et la dorure, qui complète si heureusement l'ensemble de ce genre de décoration.

L'ouvrage représente une superficie de neuf mille pieds carrés de boiserie, qui reviennent à environ £1500. et l'on peut voir dès lors à quel prix relativement minime le tout a été exécuté.

Nous croyons devoir donc attirer l'attention du public sur cet ouvrage de M. Perrault et de ceux qu'il a dirigés.

Actuellement que Montréal s'agrandit tous les jours et s'embellit de nouveaux monuments, il est tout-à-fait important que cette belle architecture gothique, qui a

produit tant de chefs-d'œuvre dans le monde entier, ait ici des interprètes habiles et exercés.

C'est ce dont on peut voir la preuve à St. Patrice, la modicité du prix doit aussi entrer en considération.

M. Perrault exécute tout lui-même : construction, sculpture, moulage, peinture et dorure, et voilà ce qui explique les avantages qu'il peut offrir à ceux qui l'emploieront.

On sait ce que l'on peut se procurer pour le prix de £500, lorsqu'on veut qu'un ouvrage comporte une ornementation où entre la sculpture et la dorure ; nous avons vu plus d'une fois des autels d'une dimension ordinaire qui atteignaient à des chiffres aussi élevés, nous croyons que le prix que nous citons tout-à-l'heure paraîtra, comme nous le disions, relativement modéré.

De plus, nous pouvons affirmer qu'à mesure que l'ouvrage avançait, M. Perrault et ses ouvriers ont fait preuve de progrès et de perfectionnement dans leurs procédés et dans l'habileté de leur exécution.

Jusqu'ici, tout en rendant justice aux beautés et aux magnificences de l'architecture religieuse, on avait le préjugé qu'elle comportait une dépense effrayante pour les ressources d'une fabrique et pour les moyens d'une paroisse ordinaire ; or, M. Perrault a résolu la difficulté en exécutant un plan immense, abondamment fourni d'ornements, à un prix qui ne dépasse pas de beaucoup le prix de la boiserie à ornementation ordinaire.

Maintenant que nous avons rendu compte de ces importants travaux exécutés d'une manière si remarquable, on nous permettra bien quelques réflexions qu'inspire naturellement ce sujet.

On a dit assez souvent, trop souvent peut-être, que nous ne sommes pas au courant des procédés de construction et de fabrication des vieux pays, eh bien, qu'on vienne visiter l'église St. Patrice, et les esprits les plus prévenus pourront se convaincre du contraire.

Sans doute, il est beau de réclamer le progrès. Il est beau de vouloir le faire participer à toutes les ressources du génie industriel et artistique, mais si nous voulons atteindre, en Canada, ce noble but, sachons au moins encourager tous ceux qui se vouent à des travaux sérieux et utiles, et n'allons plus chercher, quelque fois bien loin d'ici, d'habiles ouvriers, tandis que nous en avons dans le pays qui méritent d'être soutenus et secondés à tous les titres, pour leur talent, leur habileté, leurs connaissances spéciales de ce mode d'ornementation, et enfin pour la modération qu'ils mettent dans la rétribution qu'ils demandent.

La soirée littéraire et musicale qui devait avoir lieu le 13 de ce mois, au Cabinet de Lecture Paroissial, a été remise au 18, par suite de circonstances tout-à-fait imprévues. Elle aura donc lieu, Mardi prochain. Nous convions nos lecteurs et surtout nos aimables lectrices

à cette véritable fête qui sera, sans contredit, une des plus belles et des plus intéressantes de la saison.

M. Paul Stevens remplira la partie littéraire en racontant trois épisodes émouvants des premiers temps de la colonie Villemarie ; MM. Senécal et Smith se sont chargés de la partie musicale : ces trois noms n'ont pas besoin de réclame.

CHRONIQUE MUSICALE.

Montréal, 6 mars 1862.

Nos lecteurs n'ont pas encore oublié le *Tridium Musical* du 18, 19 et 20 du mois dernier. En dépit du mauvais temps et de bien d'autres contretemps, il y avait trois concerts à donner,—trois donc à entendre,—et tout cela pendant trois soirs consécutifs. Assister à un concert, passe—c'est même souvent agréable ;—y retourner le lendemain, met à l'épreuve la bonne volonté et le courage des plus hardis ! Quel allait donc être le sort du troisième concert ? C'est ce que nous allons vous raconter.

Organisé dans un but à la fois patriotique et charitable, et annoncé aussi comme devant avoir lieu en cette salle tant aimée du public—le Cabinet de Lecture Paroissial—le concert du 18 ne pouvait manquer d'attirer l'élite de notre société, toujours distinguée par son zèle pour les bonnes œuvres de toutes sortes. Avant donc l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, les sièges de la salle se trouvaient tous occupés. Sans doute cet encouragement est quelque peu attribuable au temps—qui, après avoir tergiversé pendant toute la journée, adopta (à l'instar de bien d'autres girouettes humaines) le parti du plus fort ; c'est-à-dire que, convaincu de l'inutilité de s'opposer davantage au zèle des bons habitués du Cabinet, il feignit de favoriser le concert, en se mettant au beau.

Monsieur De Terlae nous a devancé dans *L'Ordre*, (pourrait-il nous devancer autrement !) dans la chronique de ce concert et de celui du 20 ; il a même assaisonné la sienne de quelques grains d'utile critique, qui ne sera pas, espérons-nous, sans produire, à son adresse, de bons résultats, surtout si nos artistes malades voulaient bien se rappeler que la critique est semblable à ces pilules désagréables qu'il convient d'administrer, dans l'occasion, afin de purger ces MM. des imperfections qui nuisent à la santé vigoureuse de l'art, chez eux ; et non, comme quelques-uns seraient assez peu sages pour se l'imaginer, dans le but de blesser soit leur réputation, qui n'est guères faite, ni leur avenir, qui ne se fera jamais s'ils n'y travaillent plus sérieusement. Il ne nous reste donc que peu de chose à ajouter, si nous ne voulons pas être taxé de répétition.

M. Moïse Saucier, qui débutait ce soir au Cabinet

Paroissial, exécuta avec succès une très-jolie Fantaisie d'Ascher sur un thème de Lucrezia Borgia. Ce morceau renferme un passage, en octaves, difficile à rendre. Mais ce monsieur travaille consciencieusement, comme l'a remarqué M. De Terlac. Il vainc les difficultés, et ne les fuit pas, comme plus d'un *musicaliste* de notre connaissance. M. Saucier, en travaillant à se fonder une réputation musicale aussi solide que brillante, fait en même temps honneur à M. Paul Letondal, qui a dirigé, jusqu'à ce jour, ses études musicales.

Nous éprouvons ici une forte démangeaison de dire quelques mots sur le professorat musical de notre bonne cité. En considération du Carême, nous réprimerons, pour le moment, cette petite gourmandise, sauf à l'apaiser à Pâques. Il y aurait de si belles choses à dire sur notre conservatoire de musique, que..... Passons toujours, c'est Carême.....

"Du St. Laurent aux rivages anglais," le Récitatif bien connu de la Cantate nous fut très-habilement rendu par M. P. N. Lamothe. Ce monsieur possède une voix riche et sonore, laquelle, avec le temps et l'exercice, devra acquérir un développement considérable. L'ensemble de la Cantate nous a paru assez bien, à l'exception de la Prière, où nous avons remarqué, dans le chœur, un endroit faible. Mais il faut avouer que ce morceau (dont une phrase se compose exclusivement de ces transitions d'harmonie auxquelles on reconnaît facilement M. Sabatier, voir sa Marche aux Flambeaux, et nous pourrions citer chacune de ses autres compositions), n'est pas facile à saisir par des voix qu'une longue habitude n'a pas encore rompues à ces étranges effets harmoniques. Du reste, il a déjà été reconnu que la Cantate est un morceau à effet, et pour rendre cet effet, il lui faut les accessoires d'un orchestre et un chœur fort nombreux.

La Ronde de Nuit, adaptée à l'air connu du *Crociato* de Meyerbeer, a été bien goûtée de l'auditoire. "Christine de Suède" est la plus brillante composition de Concône que nous connaissions, c'est en même temps un excellent exercice de vocalisation. Si tous nos lecteurs ne connaissaient déjà intimement Jacques Cartier, nous nous empresserions de les introduire à ce remarquable quadrille. C'est une de ces pièces charmantes qui nous rappelle le "Bon vieux temps." Joué sur les deux magnifiques pianos de Nunns (généreusement offerts par la maison Laurent et Laforee), et les deux parties principales, confiées aux doigts habiles de MM. Gustave Smith et Manscau, ce quadrille a failli produire sur l'auditoire un effet semblable à celui qu'éprouva certain *gentilhomme* aux sons du *Stradivarius* du Bonhomme Richard. Bref, l'auditoire nous a paru généralement satisfait de cette séance; MM. les amateurs ont dû l'être également. Nous nous permettrons cependant de conseiller à M. Boucher d'apporter à l'avenir plus de

discernement dans le choix des morceaux montagnards. Ces chants, pour la plupart composés pour des voix d'une étendue extraordinaire, présentent des difficultés insurmontables pour nos voix canadiennes, qui se distinguent plutôt par leur excellente qualité et puissance que par une étendue hors ligne.

On annonçait aux amis de la bonne musique, pour le 19 février, la grande tragédie lyrique de Bellini. Si nous nous en rapportons aux affiches publiques des rues et aux rares programmes distribués à la Salle Nordheimer, plutôt qu'à nos fidèles oreilles, cette *Norma* aurait été exécutée par les premiers artistes de cette ville. À ce point de vue, cette grande fête musicale mérite certainement les honneurs d'une critique sérieuse. Malheureusement l'*Echo* nous semble être un organe trop pacifique pour une diversion aussi sévère de notre chronique. Nous ferons donc, cette fois encore, le sacrifice d'un petit divertissement, plutôt que de chercher à ennuyer scientifiquement nos lecteurs. Seulement nous protestons et protesterons plus clairement s'il le faut, contre la récidive.

M. T. Ducharme s'est chargé de la clôture du Triduum. Nous avons remarqué avec plaisir l'élite de la société canadienne s'empresser de reconnaître, par sa présence et ses applaudissements souvent prolongés, les bons services que rendent depuis longtemps, dans nos soirées charitables, MM. Ducharme, père et fils. Les Montagnards Canadiens voulurent aussi prêter leur concours à cette charmante fête. Cette nouvelle association, qui a toutes nos sympathies (à part son nom, qui nous paraît quelque peu déplacé dans ce district si peu montagnard), doit sa naissance et son existence aux efforts infatigables de son directeur actuel, M. Benoit. Nous félicitons ce monsieur et des succès qui couronnent sa persévérance, et du choix judicieux des morceaux qu'il nous a offerts. Le "Bivouac" de Kueken surtout, a été trouvé charmant; il fut aussi parfaitement rendu, voici encore M. Smith à son poste, avec sa bienveillance usuelle. M. Prince joua délicieusement, sur le cornet-à-piston, un air varié du *Barbier de Séville*. Le contraste frappant entre un soi-disant artiste et un artiste véritable, tel qu'est M. Prince, rend doublement agréable l'audition d'un morceau exécuté avec toute la perfection que nous reconnaissons à ce monsieur. Le solo de flûte de M. Gauthier, et celui de violon de M. Torrington, ont été correctement exécutés. Nous ferons remarquer, cependant, à M. Torrington, que dans un concert de musique variée, un thème populaire et connu offre toujours plus de charmes à l'auditoire qu'un motif aussi classique que celui qu'il a choisi, et nous devons ajouter que son vigoureux accompagnement de piano, au solo de flûte de M. Gauthier, nous fit assez l'effet d'un étrange solo de piano, avec accompagnement de flûte. M. Saucier répéta le bel air de Lucrèce, et M. D. Ducharme

exécuta, pour la première fois, la superbe fantaisie de Kallbrenner, sur *l'Ange déchû*. Cette composition grandiose et difficile fut très-bien rendu par ce jeune monsieur. Le piano-à-queue (Steinway) sur lequel M. Ducharme joua, étant un instrument très-médiocre, enleva à ce beau morceau le caractère énergique qu'il possède lorsqu'il est rendu sur un bon instrument, tels que sont les célèbres "Schuetze et Ludoff," de la maison Laurent et Laforce.

Notre répertoire musical national va s'augmentant rapidement depuis le commencement de l'année. Les nouvelles compositions se succèdent comme autant de fleurs précoces du printemps. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'enregistrer cinq nouvelles compositions canadiennes, toutes parues depuis notre dernière chronique. C'est, d'abord, le quadrille éminemment national par le titre, quoique français par le brillant de la musique—*les Acadiens*—par M. Desjardins. Ce joli morceau est déjà accueilli du public—nous sommes heureux de le dire—avec tout le succès qu'il mérite. En second lieu, M. Marchand, l'habile organiste de Longueuil, donne libre cours à son patriotisme et à son talent musical en même temps, dans un chant très-animé et joli, intitulé : "La Patrie avant Tout." Le danger de la patrie inspire à M. Fréchette, de Québec, un noble appel aux armes, à l'adresse des Voltigeurs Canadiens. M. Ernest Gagnon, auteur de la charmante "Incantation de la Jongleuse," se charge d'exprimer en musique les sentiments patriotiques contenus dans le chant des Voltigeurs. Plus encore, M. Gagnon veut bien nous offrir, pardessus le marché, un très joli quadrille sur les airs populaires du jour, et intitulé "Le Carnaval de Québec." L'auteur nous donne, dans ce morceau, une nouvelle preuve du talent que notre public musical se plaît à lui reconnaître. En dernier ordre (*chronologique*, bien entendu), notre ami, M. Jos. A. Desoy, arrive d'une exploration fort heureuse dans le pays, aujourd'hui peu connu, des vieilles chansons; il a butiné à merveille, et dans un petit album musical, intitulé le "Bon Vieux Temps" il traite admirablement de certains "nids de lièvre" qu'il a rencontrés, comme aussi d'un vénérable Sagamo qui, dans le style naïf de ces contrées, a "plein son petit grenier d'enfants à marier."

MM. Laurent et Laforce sont naturellement les dépositaires, à Montréal, de toutes les jolies compositions que nous venons d'énumérer. On les trouve aussi, à Québec, chez divers marchands de musique. Il n'y a que le Carnaval de Québec, dont la recherche, dans l'ancienne capitale, nous embarrasserait. On le dit en vente à la "National Bank Building, at Mr. William....." Il y a si longtemps que nous avons laissé les banes du colège, que notre grec ne nous revient plus.

Puisque nous en sommes sur les compositions nationales, je ne puis mieux terminer cette chronique qu'en

rappelant ce que dit, à ce sujet, le grand Lizst, dans l'opuscule intitulé "Conseils aux jeunes musiciens," que nous avons déjà cité :

"Écoutez avec attention les chansons nationales; c'est une mine inépuisable où l'on trouve les plus belles mélodies, qui nous donnent une idée du caractère des différents peuples."

CÆCILIS.

UNE COINCIDENCE.

—Ma chère amie, que pensez-vous de l'article de M. Veillot, intitulé : "les romances?" Pour ma part, je n'y trouve qu'une sotte plaisanterie, que des noms ridicules donnés aux personnages et qu'une critique sans couleur.

—Ma bonne Anna, vous savez combien je vous aime, mais, je ne puis cependant être de votre avis sur ce sujet. Je pense, au contraire que cet exposé de M. Veillot arrive fort à propos pour mettre un frein à cette multitude de romances dont les paroles sont plus sottes les unes que les autres, et que je me rappelle avoir souvent lues dans mon couvent. J'avoue que je rougis maintenant de plusieurs romances qui sont placées dans mes livres de musique.

—Eh! mais, je vous trouve charmante; que ne jetez-vous au feu tous ces livres, toute cette musique de danses que j'aime à cultiver. Faites-en donc de suite un auto-da-fé et tout sera dit.

—Votre esprit s'égare, bonne Anna. Expliquons-nous! vous rappelez-vous comme nos maîtresses étaient sincères pour nos lectures? Vous souvenez-vous encore combien notre directeur nous avertissait des dangers auxquels nous serions exposées si nous lisions de mauvais livres? Vous rappelez-vous aussi les sermonades qu'il distribuait à celle d'entre nous qui avait dansé la polka, la valse et que sais-je? Et du reste, avez-vous pris connaissance d'un autre article écrit par M. Nenir de Terlac? Ce chroniqueur musical expose aussi le mal avec la plus parfaite lucidité; il va droit au but et indique le remède pour que nous devenions toutes d'excellentes musiciennes. Direz-vous encore que je radote?

—Ah! c'est à voir, vraiment... Mais il est bien sévère, ce M. Terlac, m'a-t-on déjà dit, et dois-je le croire sans preuve?

—Il dit de grandes vérités, les voici : lorsque vous étiez pensionnaire, pratiquiez-vous toujours vos exercices?

—Mes exercices! si donc! J'aimais bien mieux jouer les airs de danse renfermés dans mon gros livre.

—C'est précisément la petite manœuvre qu'il nous fait connaître afin de rappeler nos souvenirs d'enfance; c'est charmant. Et vous ne faites-vous pas quelquefois gronder pour vous êtes permis cette liberté.

—Oui, plusieurs fois, mais je n'en continuais pas moins ma manière de travailler.

—C'est ce que je sais, et c'est ce que dit aussi mon auteur.

—Mais, tenez, ma chère amie, vous m'agacez avec votre morale, et pour changer de conversation, laissez-moi vous exprimer toute ma joie d'avoir entendu, il y a quelques dimanches, un excellent sermon prononcé, à l'E-

glise St. Jacques, par un de nos meilleurs prédicateurs.

—Oui, en effet; j'assistai à ce sermon dont la substance attaquait les parents qui conduisent leurs enfants dans les bals, dans les soirées, à un âge où le monde n'est qu'un danger, à plusieurs points de vue, pour ces roses fraîches céloles, dont la fragile tige peut être si vite brisée par un souffle malfaisant. Vraiment, on ne peut nier les perniciosus effets que doivent produire, chez des âmes aussi tendres, ce tourbillon du monde et ces danses qui transforment en poupées mécaniques notre aimable sexe.

—Oh! que vous dites une grande vérité; les jeunes filles, aujourd'hui, ne pensent qu'aux plaisirs frivoles et au luxe. Qu'il serait bien qu'on pût leur faire comprendre que ces frivolités, que ce luxe sont autant d'insultes lancés à Dieu, sont presque un oubli de la religion! Mais non, ce n'est pas cela; ces jeunes enfants ne mesurent pas l'importance de leurs actes, et certes, on ne saurait trop insister pour engager les parents à apporter plus de surveillance dans les actions de leurs enfants. Et remarquez aussi que les parents les excitent presque aux choses mondaines. Tenez, hier soir, je me rendis chez une de mes amies; sa fille aime la musique et je pensai lui être agréable en la sollicitant de me jouer un morceau sur le piano: elle ne se fit point prier. Au lieu d'entendre un morceau sérieux, elle me fatigna de polkas, de rédowas, et que sais-je encore. Je n'appelle pas cela jouer du piano, mais bien plutôt *pianoter*.

—Et, où apprend-elle cette musique?

—Dans un couvent... Pour le moment, elle est en congé.

—Je le vois, ma bonne Anna, vous revenez peu à peu à la raison. Tout à l'heure, vous me trouviez ridicule, et maintenant, vous reconnaissez avec moi l'inconvenance qui existe dans les pensionnats, de laisser pratiquer aux élèves de la musique qui gêne leur goût, dessèche leur sentiment et les habitue trop tôt, hélas! à enfreindre les conseils du respectable clergé qui nous sauve si souvent du péril.

—Comment voulez-vous donc que je ne me rende pas à vos raisons, lorsque je sais que vous êtes le modèle en vertu, que vous les pratiquez journallement et que vous voulez y faire participer toutes vos amies; oui, chère Hermine, je me rends entièrement à vos idées, et je crois même les compléter en disant que toute cette musique légère devrait être supprimée dans les couvents; il m'est avis qu'elle empêche le libre développement des progrès de l'élève et qu'elle corrompt l'oreille, le sentiment de toutes ces jeunes filles auxquelles on enseigne à aimer le beau, le simple et le vrai. Voilà, ma bonne Hermine, ce que je désirerais qu'il fût observé pour l'enseignement de la musique dans toutes nos communautés, et j'espère bien que je ne parlerai pas en vain, et que ceux qui ont à cœur de préserver de jeunes âmes des mille dangers qui les menacent, sauront prendre l'initiative pour parer à tous les inconvénients qui résultent de l'ordre de choses actuel.

—Ne vous l'avais-je pas dit en commençant, ma bonne Anna. Cette coïncidence n'est-elle pas bizarre? M. Veillot signale la nullité de la plupart des vers de ces romances et souvent même leur immoralité, et plus encore l'inconvenance qu'il y a à la voir débiter sur quelques notes par des jeunes filles qui, bien certainement, n'oseraient pas la lire à toute voix sans en faire entendre la musique, et, en même temps, M. Nenir de Terlac, de son côté, fait connaître une anomalie à laquelle moi-

même je n'avais pas encore songé. Les directeurs de notre conscience nous défendent toutes ces danses qui engendrent le mal, et que jouons-vous, que pratiquons-nous dans nos classes? Des polkas, des rédowas, des shottischa, des galops, enfin des airs de ces danses qui nous sont démontrées comme dangereuses. Je vois, ma chère Anna, que nous nous accordons à merveille et nous devons maintenant faire des prières pour que nos désirs soient exaucés, et sans aucun doute, la mesure qui fut dernièrement adoptée au pensionnat du Sacré-Cœur, recevra son effet dans les autres maisons d'éducation.

—Quelle est donc cette mesure?

—La Supérieure et le professeur ont décidé qu'on pratiquerait exclusivement des morceaux d'étude choisis parmi les meilleurs compositeurs européens, et que la musique de danse serait désormais interdite dans l'intérêt des progrès de tous les élèves de cette maison.

—Cette mesure est excellente. Elle aura évidemment pour effet de nous donner dans quelques années des talents sérieux sur le piano. Oui, ma bonne Hermine, vos remarques sont parfaitement judicieuses, il est évident que les professeurs n'apportent pas, généralement, assez de soins dans le choix de la musique qu'ils donnent aux élèves, et ce fait est constaté par les élèves elles-mêmes qui, malgré plusieurs années d'étude, sont incapables de lire couramment une page de musique. Il est très-vrai que si j'avais passé mes cinq années de musique à pratiquer de bons morceaux de même que j'ai étudié dans de bons livres, je serais sans doute aujourd'hui une bonne musicienne, tandis que la musique légère que j'ai presque toujours apprise à la légère, est précisément celle que je condamne parce que j'en reconnais à présent tous les inconvénients.

—Que je suis aise d'être venue vous voir, bonne amie, et entretenez-moi quelquefois de vos bonnes pensées, non seulement moi, mais aussi toutes celles qui vous approchent.

DÉFIN.

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

III.

—Seriez-vous disposé, mon cher M. ***, à renouer l'entretien de l'autre fois?

—Certainement, si vous voulez bien me dire de quoi il s'agissait.

—Comment, vous avez déjà oublié?.....

—Eh ma foi! oui; maintenant que nous vivons dans un siècle de progrès, on se préoccupe tant du lendemain, qu'on n'a guères le loisir de se ressouvenir de la veille. On vit vite, voyez-vous, à cette époque de vapeur et de télégraphes, et quand on court, comme dit le proverbe, on ne se retourne pas?

—Appelez-vous cela du progrès, M. ***?

—Pardon, je me suis permis de répéter un bruit assez accrédité; mais je n'en crois rien, presque rien.

—Est-ce que vous nieriez le progrès, par hasard? Je crois, en effet, m'être déjà aperçu que vous teniez beaucoup au temps passé, M. ***.

—Que voulez-vous, mon cher Monsieur, ce n'est pas ma faute, c'est celle de l'Histoire, car l'étude du passé

me fait faire des réflexions qui ne sont pas toujours à l'avantage du présent. Quant au progrès, je ne tiens pas plus à le nier qu'à l'affirmer d'une manière absolue. Pour le quart d'heure, je me renfermerai dans une phrase tout à fait dubitative ?

—Et quelle est cette phrase dubitative, qui me paraît un argument assez commode ?

—Très-commode en effet et parfois très utile, je vous la recommanderais surtout, si vous vous lancez jamais dans les appréciations littéraires. . . .

—Merci du conseil, mais la phrase dubitative. . . . je serais curieux de l'entendre ?

—Vous y tenez ?

—Tout autant que je tiens à renouer notre entretien de l'autre jour.

—Et de quoi parlions-nous, l'autre jour, je crois vous l'avoir demandé tout à l'heure ? . . .

—Nous parlions de Voltaire, mon cher M. ***, de Rousseau et de Beaumarchais. . . .

—A la bonne heure, j'y suis ; je vous dirai ma phrase dubitative une autre fois, et nous allons continuer ce chapitre.

—Fort bien, M. ***, remettez votre phrase dubitative à quinzaine, pourvu toutefois que vous ne cherchiez plus de transition ; ce sont là des longueurs qui ne sont de mise qu'en cour de justice.

—Comme vous voudrez ; je vais donc renouer le fil interrompu en vous disant que les mauvais livres et les mauvaises lectures ne donnèrent jamais au monde de plus formidable enseignement, qu'en montrant " dans les agitations fiévreuses de toute la société française, dans l'effervescence sanguinaire de tout un peuple, les fruits d'une philosophie à laquelle il avait suffi d'un demi siècle pour arracher à la vieille et noble terre de France sa foi, ses croyances et ses antiques vertus ! " Il ne pouvait pas en être autrement. Ce XVIII siècle, dont Bossuet prédisait, avant de mourir, l'esprit d'incrédulité, " s'était réfugié dans une audacieuse négation de l'autorité, et poussa au scepticisme, à la ruine du passé, par toutes sortes de moyens occultes et publics, par la propagande du boudoir et des salons, par la philosophie, par le roman, par les petits vers et par la scène. La société se dissolvait ainsi jour par jour ; toutes les croyances s'en étaient allées : à leur place il ne restait çà et là que quelques tirades emphatiques de stérile philanthropie, que quelques déclamations véneuses contre les hauts pouvoirs dont l'esprit populaire ne tarda pas à être gangrené et qui produisit le hideux 93."

L'histoire de cette lugubre révolution fait peur. On ne peut s'empêcher de frémir, quand on relit ces sanglantes atrocités, ces effroyables massacres qu'ordonnaient des hommes égarés par les passions et que l'inexorable logique du crime appelait à d'autres crimes, de

même que l'abîme évoque l'abîme ; *abyssus vocat abyssum*, suivant l'admirable expression des livres saints.

—Cette époque a été jugée depuis longtemps, et ses crimes sont connus de tout le monde, mon cher M. ***, vous me feriez plaisir en passant outre. Je n'aime pas les boucheries humaines, surtout d'innocentes victimes.

—Soyez tranquille, mon bon Monsieur, je ne mettrai pas votre sensibilité à de trop rudes épreuves. Cependant, avant d'en finir avec la Révolution, vous ne seriez peut-être pas fâché de savoir comment Dieu punit, même ici-bas, les principaux auteurs de cette catastrophe sociale ?

—Je le sais, à peu près, du moins. . . . Voltaire mourut, en écumant, comme un misérable possédé ; Beaumarchais, dont nous parlions tantôt, eut toutes les peines du monde à échapper à la guillotine, et le philosophe Jean Jacques qui avait voué à la société une haine si profonde, finit par se haïr tellement lui-même qu'il s'empoisonna.

—Fort bien ; mais ce n'est pas tout. Voltaire, Rousseau et Beaumarchais ne furent pas les seuls grands coupables. Je vais vous rappeler, à mon tour, et très-sommairement, la triste fin de la plupart des présidents de la Convention. Sur les 76 membres qui ont dirigé cette assemblée, 61 finirent misérablement : 18 périrent sur l'échafaud ; 3 se suicidèrent pour échapper à la main du bourreau ; 8 furent déportés ; 6 se virent emprisonnés ; 22 furent mis hors la loi et 4 moururent fous.

J'ajouterai également que presque tous les secrétaires de la Convention eurent une fin non moins déplorable.

—Voilà un renseignement que je n'oublierai pas M. ***, je vous en suis même si reconnaissant que je vous fais grâce de cette fameuse phrase dubitative sur le progrès, dont la remise à quinzaine aurait pu vous embarrasser.

—Pas le moins du monde. En vérité, si je ne craignais d'être accusé de commettre des coqs-à-l'âne, je serais presque tenté de vous lancer à la tête ma phrase dubitative sur le progrès.

—Faites, M***, faites ; ne vous gênez pas, je vous prends au mot.

—Eh bien, trouvez-moi une transition et je vous la lâche.

—Vous savez que j'ai horreur des transitions !

—Et moi des coqs-à-l'âne.

—Alors, terminez le chapitre.

—C'est justement ce à quoi je songe. Je voudrais pouvoir me rappeler quelque chose—que j'ai lu ce matin et qui s'encadrerait tout naturellement ici.

—Vous voulez dire que vous avez l'intention de piller un auteur ?

—Pourquoi pas, si cet auteur s'est permis de dire avant moi précisément ce que j'aurais dit avant lui, si

j'étais né avant M. son père ; n'a-t-il pas été établi, d'ailleurs, que nous ne faisons plus que nous répéter. Horace disait déjà, de son temps :

Nihil intentatum nobis liquere poetæ.

— Et vous vous fondez là-dessus pour justifier ce vol littéraire ?

— Sans doute. Tenez, me voici en mémoire : “ le contenu de la guillotine était peu fait pour rassurer la littérature, l'art et la poésie, qui ne fleurissent guères qu'aux rayons d'un soleil pacifique. Les versificateurs de l'Empire, nous n'osons pas dire les poètes, chantèrent bien Napoléon et ses cent batailles de géant ; mais à défaut de l'idiome national, dont ils semblaient avoir oublié les riches traditions, ils épuisèrent les vieilles métaphores de la mythologie grecque et romaine ; ils prêtèrent à l'empereur les foudres de Jupiter et le glaive de Mars ; ils pillèrent Virgile et Horace dans l'exagération de leurs louanges au divin Jules, au César du temps. Leur style, comme leurs idées, demeura païen et sensualiste. Ils continuèrent le plâtrage et la sensiblerie poétique de Dorat et du chevalier de Boufflers ; anti-chrétiens, ils s'en tinrent aux vertus équivoques de Caton et de Brutus, lorsque leurs muses libertines ne mettaient pas en pratique, dans le roman et les poésies fugitives, les préceptes licencieux de Piron.

.....
La littérature et la poésie en étaient là, c'est-à-dire leur tombeau semblait à jamais scellé, lorsqu'un homme de génie apparut pour les ressusciter et les replacer sur le trône d'où elles étaient depuis si longtemps bannies ?

— Certes, M***, voilà qui est bien habilement résumé, et sans vous flatter, permettez-moi ce compliment, vous n'auriez pas mieux dit ; cependant, je vous engagerais fortement à recourir le moins possible à de semblables emprunts ; il y en a bien assez, sans vous, qui empruntent de la sorte, sans nécessité comme sans vergogne aucune ; mais, à propos, qui fut cet homme de génie qui vint ressusciter la littérature et la poésie, et leur rendre ce souffle chrétien qu'elles avaient perdu depuis le grand siècle ?

— Châteaubriand, mon cher Monsieur, Châteaubriand, l'auteur du Génie du Christianisme, l'auteur de René et d'Atala, l'auteur des Martyrs, l'auteur de l'Itinéraire, avec qui nous ferons plus ample connaissance le 1er avril ; et sur ce, que Dieu vous ait en sa sainte garde et vous délivre du poisson.

...

ESQUISSES MORALES.

LES AMIS, ET L'AMITIÉ.

Cent volumes ne suffiraient ni à moi ni à personne pour énumérer le mal que l'homme a fait à l'homme. Il

n'est pas question d'autre chose dans l'histoire, et ce serait tout simplement écrire l'histoire universelle.

Lorsqu'un naturaliste ou un philosophe vous dit : “ L'homme est le roi de la nature ; c'est pour lui, pour son usage, que le monde a été créé,” vous vous tromperiez fort si vous pensiez qu'il s'agit, dans son esprit, des autres hommes. Feuilletez les naturalistes et les philosophes, et vous verrez le résultat que vous obtiendrez.

“ L'homme est le roi de la nature, il est fait à l'image de Dieu, etc.”

— Que pensez-vous des Italiens ? demandez-vous à un Français.

— L'Italien, vous répond-il, est superstitieux et traître.

Si vous demandiez à un Italien ce qu'il pense des Français, il n'hésiterait pas pour vous dire :

— Peuple brouillon, léger, futile, etc.

Personnellement, je n'adopte pas ces zones géographiques de caractères ; les Français qui demeurent sur une des rives du Rhin ressemblent bien plus aux Allemands qui sont sur l'autre rive qu'ils ne ressemblent aux Français de Bayonne, par exemple. Tout le monde se mêle et se confond par les bords et par les lisières ; et d'ailleurs, sur un champ de bataille ou dans un congrès, les frontières peuvent changer de place.

Pour abréger, je ne consulte qu'un Français.

— Et les Espagnols ? demandez-vous au susdit Français.

— Les Espagnols, dira-t-il, vaniteux, matamores, etc.

— Et les Anglais ?

— Angleterre, perfide Albion. Carthage moderne ; l'Anglais, honnête par lui-même, est capable de tout pour l'accroissement de la prospérité commerciale de son pays. La guerre n'est pas pour lui un moyen de gloire : c'est un moyen d'échiner les autres épiciers. Il ne fait ni conquêtes ni prisonniers, il fait des pratiques.

Il n'y a pas un peuple sur lequel votre interlocuteur n'ait des invectives et des dédains tout prêts.

— Et les Français ?

— France ! reine du monde ! la patrie de tout le monde, la patrie de ceux qui n'en ont plus, la patrie des exilés, la capitale de l'Europe ! — Le Français, spirituel, brave, le plus brave, le plus spirituel des peuples !

— Très-bien. Votre opinion, je vous prie, sur la Normandie ?

— Le Normand, ami des procès, chicaneur par excellence : “ Le Normand a son dit et son dédit.”

— Et le Champenois ?

— Ah ! vous savez le proverbe : “ Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois...”

— Le Manceau ?

— Un Manceau vaut un Normand et demi.

— L'habitant de la Touraine ?

— A Tours, ce que femme veut, Dieu le veut.

—De la Bourgogne ?

—Après le coup, Bourguignon sage.

Faites-lui maintenant quelques questions sur les quartiers de Paris; le faubourg Saint-Germain?—La noblesse, les préjugés, le passé.

—La Chaussée-d'Antin? — La Banque, les loups-cerviers de la Bourse.

—L'île Saint-Louis?—Des momies.

—Mais alors, demandez-vous, quel est le quartier bon à habiter? — Il vous désignera celui qu'il habite; le faubourg Saint-Honoré, par exemple.

Parlez-lui maintenant des différentes professions: il aura des sarcasmes contre toutes, excepté contre la sienne.

Nous arrivons, nous brûlons. En effet, voilà déjà que l'homme, dont il faut entendre qu'il est le roi de la nature et l'image de Dieu, habite le faubourg Saint-Honoré, et n'est ni avocat, ni médecin, ni marchand, ni ouvrier; car, si vous parlez des ouvriers, notre homme vous dira: "Fi! le peuple, la populace, la vile multitude! Parlez-moi des gens comme il faut!" Les gens comme il faut, ce sont les gens comme lui; mais il ne vous cache pas qu'il n'y en a pas beaucoup.

Parlez-lui de sa rue: le côté opposé à celui qu'il habite est au nord; il faut être bien niais pour se loger au nord!

Examinons la maison. Qui habite le premier étage?

—Un marchand enrichi... un adorateur de Mercure.

Le second?—Un imbécile.

Le quatrième?—Un fat.

Le troisième... c'est son étage; mais il y a un autre locataire sur le même carré: c'est un avare, et la femme de l'avare... est une coquette.

Parlez-lui alors de son meilleur ami: il commencera par vous en faire l'éloge, non pour que vous le croyiez, mais pour que vous voyiez et admiriez comme il fait bien l'éloge de son ami. En effet, ayez l'air de prendre au mot ses louanges, qu'il a un peu exagérées dans l'espoir de vous agacer le bon sens et de vous faire faire des objections; enchérissez sur lui, vous ne tarderez pas à obtenir l'aveu des défauts de cet ami.

En résumé, l'homme, roi de la nature, image de Dieu sur la terre, et le Français, le plus brave, le plus spirituel des hommes, vous finirez par voir que, dans l'opinion de l'homme que vous aurez confessé avec un peu de soin, c'est simplement et uniquement lui-même; qu'il n'estime, qu'il n'admire que lui-même, et qu'il n'aime que lui-même.

Dans l'ordre physique, quand un homme tombe dans la rue, tout le monde rit, tous ceux qui le voient tomber sont contents, heureux; ils ne voudraient pas n'être pas sortis ce jour-là, ou n'avoir pas passé par cette rue, ou n'y avoir pas passé précisément à cette heure.

Il en est de même dans l'ordre moral: les plus grandes

joies humaines consistent à voir tomber les autres hommes, tomber d'une haute position, tomber d'une grande fortune, tomber d'une éclatante gloire. On ne se fait pas même grand scrupule de pousser un peu ceux qui ne tombent pas assez vite.

Cette haine de l'homme contre l'homme est si acharnée, si aveugle parfois, que, de temps en temps, oubliant qu'on est soi-même, et se rappelant qu'on est homme, on se joue personnellement une foule de mauvais tours, on s'attrape, on se mystifie, on se ruine, on se calomnie, on se détruit, on se tue soi-même. En un mot, je le répète, l'homme n'aime que lui, et encore ne s'aime-t-il guère.

Je connais un homme qui a passé toute sa vie à chercher un ami.—Tout le monde veut avoir un ami, mais personne ne s'occupe d'en être un. Entre deux amis, comme entre deux amants, il y en a un qui aime et l'autre qui est aimé. Dernièrement, j'ai rencontré un homme, il avait le visage rayonnant.

—Enfin, me dit-il, j'ai trouvé mon affaire j'ai un ami.

—Je vous félicite, lui dis-je.—Et lui, en a-t-il un?

Il ne daigna pas répondre à cette plaisanterie.

—Longtemps, me dit-il, j'ai rêvé un Pylade ou un Euryale.—J'ai trouvé plusieurs variétés d'amis: j'ai eu des amis qui ne se souciaient pas de moi, et dont je ne me souciais pas.—J'ai eu des amis qui me haïssaient, et que je n'aimais pas davantage.—J'ai essayé,—ne trouvant dans personne l'étoffe d'un ami,—j'ai essayé d'en prendre deux,—ainsi que le paysan qui n'a pas de bœuf laboure avec deux ânes. C'était assez commode: à chacun d'eux je me plaignais de l'autre; c'est ce qui m'a duré le plus longtemps.

Voici comment j'ai trouvé enfin un véritable ami: j'avais pour voisin un journalier assez intelligent; je l'allai trouver.

—Combien gagnes-tu par jour?

—Trente sous, quand j'ai de l'ouvrage.

—Serais-tu content d'avoir quarante sous par jour?

—C'est tout ce que je désire.

—Eh bien! je te prends à la journée.—Tu viendras tous les jours chez moi. Tu ne tiens pas à un ouvrage plutôt qu'à un autre?—Ton ouvrage sera de venir avec moi à la pêche—ou à la promenade,—de faire une partie de boules ou de cartes.

—Je ferai tout ce que vous voudrez.

Mon homme arriva le lendemain dès l'aube du jour et entra en exercice. Depuis ce jour, je suis le plus heureux des hommes,—j'ai enfin un ami—dans les prix extrêmement modérés de quarante sous par jour.

Vous ne vous figurez pas comme c'est commode;—je lui dis, parce que l'amitié exige des égards: "Veux-tu venir à la pêche ou à la promenade?"—Il ne prend que le temps de mettre son chapeau. "Veux-tu jouer aux cartes ou aux boules?"—Il ne demande pas mieux.

L'ECHO.

—Il me ramasse les boules et bat les cartes, absolument comme j'étais avec mes autres amis. S'il y a du monde et que je veuille avoir l'air extrêmement spirituel, je le prends pour plastron de mes sarcasmes, pour but de mes traits les plus piquants, absolument comme faisaient mes anciens amis avec moi. Tous les soirs, je lui donne quarante sous, et tout est dit.—A six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, il vient être mon ami avec une régularité parfaite.—Du reste, il sait que je ne badine pas sur les devoirs de l'amitié; s'il commençait à m'aimer le matin un quart d'heure trop tard, s'il cessait d'avoir pour moi une affection sincère et dévouée un quart d'heure trop tôt, il sait bien que je retiendrais sur ses quarante sous le quart d'heure dont il m'aurait fait tort.—Il a la nuit pour se reposer.

Fontenelle et l'abbé Dubois, vieux amis, mangeaient souvent ensemble. Tous deux étaient connaisseurs en bons morceaux, et aimaient à ne pas manger toujours avec des ignorants. Tous deux aimaient les asperges; mais Fontenelle ne les aimait qu'à la sauce; l'abbé ne les mangeait qu'à l'huile. Ce grave débat se décidait d'ordinaire aux échecs, où tous deux se piquaient d'être d'une certaine force. Un jour, c'était la première fois de l'année qu'ils en devaient manger, leur débat se renouela avec une nouvelle force.

— *quel dommage, disait l'abbé, de gâter de si magnifiques asperges par un odieux brouet blanc!*

— *J'aime mieux n'en pas manger que de les manger à l'huile, répondait Fontenelle; si on les fait à l'huile, vous les mangerez toutes, et demain je m'enfermerai seul pour en manger à mon aise, —à la sauce.*

On plaida avec esprit, avec talent, de part et d'autre, mais cela ne servit qu'à affermir les deux adversaires dans leur opinion. On apporta les échecs.—Jamais combat ne fut plus sérieux, jamais victoire ne fut disputée avec plus d'acharnement.—L'abbé gagne la première partie, Fontenelle gagne la seconde. La troisième, —la belle, celle qui décidera la question, va commencer; elle commence: les deux ennemis sont silencieux, —ils respirent à peine; —les pions ne marchent qu'à des intervalles inusités; on ne veut rien laisser au hasard, on ne risque rien; il ne se commet pas une faute, pas une imprudence. Mais il vient un moment où il est évident que la guerre n'aura pas de résultat.—Chacune des deux armées est devenue trop faible pour faire mat le roi de l'autre. On se battrait toujours sans se vaincre jamais: —la partie est nulle.—En recommencerait-on une autre?—Les combattants sont épuisés, haletants.—D'ailleurs, on joue trop cher.—Manger pour la première fois des asperges et les manger mauvaises! —on ne veut plus en courir le risque.—Le Dieu des armées, en laissant la victoire incertaine, a donné son avis: on fait venir la cuisinière; elle divisera les asperges, —la

moitié à la sauce, la moitié à l'huile.—Chacun donne ses avis et fait ses recommandations, et l'on attend le dîner en parlant d'autre chose. Il faisait chaud; le jeu acharné des échecs occupe violemment l'attention et porte le sang à la tête.—Tout à coup l'abbé rougit, pâlit, chancelle et tombe sans mouvement: —une congestion subite l'a tué.—Fontenelle—s'élançe sur la sonnette, ouvre la porte—et crie, du haut de l'escalier, à la cuisinière qui accourt: *Toutès à la sauce, les asperges!*

Il est tout simple de laisser sa carte chez un ami que l'on ne rencontre pas, pour que le portier ou les domestiques n'oublient pas de dire que vous êtes venu; mais envoyer sa carte par un délégué, au lieu de témoigner d'une attention ou d'une intention, ne peut, en bonne logique, qu'affirmer que vous êtes très-décidé à ne pas vous déranger pour voir les gens. Ces cartes pourraient s'appeler des cartes de non-visites.

Cela ressemble à cet usage ancien qu'avaient les rois d'envoyer une voiture vide à l'enterrement d'un de leurs fidèles serviteurs, dont ils voulaient ainsi honorer la mémoire.—Si tous les amis d'un mort, qui, lui, ne peut se faire remplacer par un cercueil vide, suivaient cet exemple, cela donnerait aux enterrements une gaieté qui leur manque trop souvent.—En effet, si vous envoyez votre voiture, moi j'enverrai mes bottes, et je vous défie de me prouver que ce ne serait pas exactement la même chose.

Quand un homme est malheureux, il est abandonné de ses amis; c'est un lieu commun ressassé en vers, en prose et dans toutes les langues: *Tempora si fuerint nubila*, etc.

Les amis qui abandonnent le malheureux ne lui feraient que la moitié du mal qu'ils lui font, s'ils se contentaient de l'abandonner ou s'ils disaient franchement qu'ils l'abandonnent parce qu'il est malheureux; mais ils auraient honte de cet aveu, et ils lui inventent ou même lui trouvent des torts qu'ils donnent pour cause de leur abandon.

Eh bien, pour qui juge sainement, celui qui dirait tout net: "J'abandonne mon ancien ami" parce qu'il est malheureux, ne serait pas un modèle d'ami constant, je le veux bien; il resterait bien loin en arrière d'Oreste et de Pylade, de Nisus et d'Euryale, de Damon et de Pythias, etc., etc., mais il serait moins malhonnête et moins gremlin cent fois que s'il disait: "J'abandonne mon ami parce qu'il est coupable;" et cependant, dans le second cas, il prendra un certain relief, dans l'opinion du vulgaire, de cette apparente austérité.

Celui qui a dit: "J'aime Platon, mais j'aime encore mieux la vérité que Platon: *amicus Plato, sed magis amica veritas*;" —celui-là voulait parler d'une amitié à distance; c'était la philosophie de Platon qu'il aimait et non Platon lui-même.

Il faut choisir son ami parmi les cœurs honnêtes, les

intelligences élevées ; mais, une fois l'amitié liée, on devient solidaire l'un de l'autre. Il faut empêcher tant qu'on peut son ami de faire des sottises ou des crimes ; mais, s'il les commet, ce n'est pas une raison de l'abandonner. On ne pense pas à s'abandonner soi-même, quoi qu'on fasse, parce que c'est absurde et physiquement impossible. Eh bien ! il y a une impossibilité morale, qui, pour certaines personnes, est du moins aussi forte qu'une impossibilité physique, à abandonner son ami : si votre ami est criminel, tout ce que vous pouvez faire, c'est d'en souffrir et d'avoir des remords avec lui, et encore faudra-t-il peut-être le lui dissimuler ! Résumons :

Dans la plupart des amitiés, ne demandons pas à nos amis de ne pas nous abandonner dans le malheur (ce serait demander aux hirondelles de ne pas quitter nos climats quand le froid a tué les moucherons dont elles se nourrissent),—mais prions-les de ne pas nous prêter des torts et des crimes, de nous abandonner dans le trou où nous sommes tombés, sans nous donner en partant un coup de pied sur la tête.

LES AMIS.—Un ami, c'est un homme armé contre lequel on combat sans armes.

—C'est un homme qui sait sur quel coup précisément il vous prendra en tirant l'épée.

On prend des amis comme un joueur prend des cartes ; on les garde tant qu'on espère gagner.

—L'homme qui a un ami, qui s'assimile un autre homme, présente une surface double aux coups du malheur. On peut lui casser quatre bras et lui fendre deux têtes ; il portera le deuil de deux pères.

—Entre deux amis, il n'y en a qu'un qui soit l'ami de l'autre.

—Entre tous les ennemis, le plus dangereux est celui dont on est l'ami.

—A la fin de sa vie, on découvre qu'on n'a jamais autant souffert de personne que de son ami.

—Ce serait pourtant une belle et sainte chose que l'amitié. Mais qui comprend l'amitié ? Chacun, je le répète, veut avoir un ami, mais personne ne veut être l'ami d'un autre. On emprisonne ce qu'on appelle son ami dans ses propres idées à soi, dans ses goûts ; on lui trace la route qu'il doit suivre. Il y a des limites où l'amitié cesse. Si votre ami prend un parti, avant de le suivre, vous examinerez s'il a tort ou raison. Ce serait là ce qu'on devrait faire pour un indifférent ; mais un ami ! s'il est malheureux, on doit être malheureux avec lui. Tout ce qu'il fait, on en doit supporter la responsabilité comme on supporte celle de ses propres actions ; deux amis doivent se suivre dans la vie comme s'ils ne faisaient qu'un. L'amitié ne doit pas être un pacte, mais une assimilation ; on ne doit pas prendre un ami, on doit devenir lui.

UN PROVERBE.—J'ai connu un homme, jeune, bien

fait, à moitié spirituel, passablement brave, riche ; en un mot, fort disposé à être heureux. Pour y parvenir, il résolut de mettre en pratique cet aphorisme : *Il faut avoir des amis partout.*

Hermann donnait à dîner, prêtait de l'argent, permettait à qui voulait de rendre ses chevaux poussifs ; la bienveillance générale était une des conditions de son existence. Il jouait aux échecs et perdait ; il dansait, et dansait gauchement ; enfin, il n'avait de supériorité dans aucun genre et ne pouvait exciter l'envie, si ce n'est par sa fortune ; mais sa fortune n'était pas à lui.

Tout le monde était son ami ; tout le monde le tutoyait : il était enchanté. Peut-être, s'il eût regardé d'un peu près les bénéfices de cette amitié universelle, eût-il vu que les gens qui ne chantaient jamais, parce qu'ils avaient la voix fautive, ne s'en faisaient aucun scrupule devant lui. L'hiver, on le mettait loin du feu pour donner la meilleure place à un étranger. On lui donnait à dîner avec la soupe et le bouilli : *on ne se gêne pas avec ses amis* ;—on servait tout le monde avant lui, et les enfants essuyaient leurs tartines sur ses vêtements.

Un jour, un de ses amis lui écrivit une lettre en ces termes :

“ Sauve-toi ; je suis entré dans une conspiration qui vient d'être découverte ; on a saisi mes papiers. Comme tu es *mon ami*, comme je sais que l'on peut compter sur toi, je t'avais mis un des premiers sur la liste des conjurés. Notre affaire est certaine ; nous serons tous condamnés à mort. Fuis sans perdre un instant.”

Hermann demeurait dans un quartier de la ville assez éloigné ; l'homme chargé de la distribution des lettres s'aperçut que la lettre destinée à Hermann était la seule à porter dans son quartier ; il pensa ne pas devoir se gêner avec un *ami* ; il remit au lendemain pour porter la lettre, en même temps que les autres qui ne pouvaient manquer de venir pour le même quartier ; il ne porta la lettre que le surlendemain. Derrière lui arrivaient les soldats chargés d'arrêter Hermann.

Le chef de la troupe était un *ami* d'Hermann ; il ne voulut pas avoir la douleur de l'arrêter lui-même, et resta à la porte ; les soldats, sans chef pour les réprimer, maltraitèrent fort le prisonnier.

Néanmoins, sous prétexte de s'habiller, il passa dans un cabinet et sauta par la fenêtre.

Il tomba précisément sur son *ami*, que sa sensibilité retenait malheureusement à la porte ; l'ami jeta un cri qui donna l'alarme ; il fut repris et conduit en prison.

On instruisit son procès ; toute la ville était convaincue de son innocence ; mais la plupart des juges se recusèrent pour ne pas avoir, en aucun cas, à condamner un *ami*.

L'accusateur, qui était son *ami*, comprit que sa réputation d'impartialité se trouvait singulièrement compromise par sa liaison connue avec l'accusé ; pour combat-

tre cette prévention, il se vit forcé de le charger plus qu'il n'avait jamais chargé aucun autre. Son avocat était tellement ému, — car il le *chérissait*, — que, lorsqu'il voulut parler, sa voix fut étouffée par ses sanglots; il reprit un peu courage, mais sa mémoire était troublée; les arguments sur lesquels il avait le plus compté ne se présentaient plus qu'à travers un nuage; sa voix était faible et mal accentuée. Hermann fut condamné à l'unanimité.

L'autorité, vu le nombre infini de *ses amis*, redoutait un coup de main pour forcer la prison et l'enlever; aussi fut-il mis aux fers, et ne lui laissa-t-on la consolation de voir personne. Le jour de son supplice arriva; un moment, le désespoir lui prêta des forces; il se débarrassa de ses liens, échappa aux soldats, et se sermit enfin, si la foule immense des gens qui lui étaient *attachés* eût pu s'ouvrir assez vite pour lui livrer passage: il fut rattrapé et garotté. Le bourreau, qui l'avait *beaucoup aimé*, avait peine à contenir sa douloureuse émotion; sa main, mal assurée, ne put séparer la tête du tronc qu'au cinquième coup.

ALPHONSE KARR.

Nous reproduisons de la *Revue Catholique*, du 10 décembre dernier, un excellent article de M. du Lac, un des rédacteurs du *Monde*, sur l'Unité de l'Eglise Chrétienne d'après M. Guizot. Nous recommandons ces pages remarquables à l'attention de nos lecteurs.

De l'Unité de l'Eglise Chrétienne d'après M. Guizot.

Comme les docteurs les plus éminents de cette partie du protestantisme allemand qui conserve encore des croyances chrétiennes, M. Guizot a donné, dans ces derniers temps, d'éclatants témoignages de justice et de sympathie pour l'Eglise catholique. En présence de la guerre que font à la religion les hommes de l'incrédulité et voyant que " sous les coups qu'ils portent au christianisme dogmatique, tout l'édifice religieux s'éroule," l'illustre auteur adjure " tous les chrétiens " de se réunir pour la défense de " leur foi et de leur patrie religieuse commune." Les protestants français n'ont pas voulu comprendre la pensée de M. Guizot, et ils l'ont accusée de trahir le protestantisme. Les libres-penseurs l'ont comprise, et ils l'ont traité en ennemi du progrès et de la raison. Seuls, les catholiques ont rendu hommage au sentiment chrétien qui l'a inspiré, et ils ont hautement témoigné de leur gratitude pour l'appui que sa parole apporte à leur cause avec une si noble indépendance. Cependant, les catholiques eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de reconnaître que M. Guizot ne paraît pas toujours d'accord avec lui-même. Les libres-penseurs et les protestants s'étonnent de le voir repousser les conséquences des principes qu'il persiste à professer comme eux; les catholiques s'affligent de l'entendre proclamer ces principes dont il repousse les conséquences. Le reproche est-il fondé? Voilà ce que nous voulons examiner.

Laisant de côté les autres questions, et particulièrement celles qui touchent à la politique, notre examen ne portera que sur un point, mais c'est le point capital, et d'où tous les autres dépendent. Nous rechercherons, s'il est vrai, comme Guizot l'affirme, qu'en dehors et au dessus de l'unité catholique, il y a une unité chrétienne et si cette unité prétendue, composée de toutes les hérésies et de toutes les sectes, peut raisonnablement se défendre contre l'incrédulité. En d'autres termes, nous rechercherons si la négation de l'unité catholique et de l'autorité spirituelle, qui seule peut la maintenir, n'a pas pour conséquence nécessaire la négation du christianisme.

M. Guizot déclare qu'il est " protestant de conviction comme d'origine." En cette qualité de protestant, il doit professer et il professe le dogme de la liberté de conscience, qu'il définit: " La liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté des philosophes, comme celle des prêtres et des fidèles." Cette liberté est pour un droit de l'homme, et il la réclame non seulement dans la société civile et temporelle, mais encore dans la société religieuse et spirituelle. Il nie à la fois le droit que jusqu'à nos jours avaient exercé tous les gouvernements de faire respecter la loi religieuse, de la protéger et de la défendre par les lois humaines, et le droit que, dans toutes les religions, s'est toujours attribué l'autorité spirituelle d'obliger les consciences par ces lois et ses enseignements. En d'autres termes, M. Guizot affirme que toujours et partout le pouvoir spirituel est un pouvoir usurpé, qu'il n'y a sur la terre aucune autorité religieuse qui soit légitime, puisqu'il n'en est aucune qui soit établie de Dieu et qui ait reçu d'en Haut la mission d'enseigner ce qu'elle enseigne, de prescrire ce qu'elle prescrit. Il s'ensuit qu'en matière de religion, l'homme n'a aucun moyen de discerner avec certitude la vérité de l'erreur, le bien du mal, et M. Guizot, tant la liberté lui est chère, ne recule pas devant cette conclusion: " Quand Dieu, " dit-il, a créé l'homme pensant et libre, il ne lui a pas " livré la décision de ce qui serait ou ne serait pas la " vérité; mais il a fait de la variété des convictions la " condition des hommes sur la terre, comme de la liberté " leur droit. La paix permanente des esprits dans une " foi unique n'est ni dans notre nature ni dans notre " destinée. Le genre humain est voué au travail et à la " lutte dans la recherche de la vérité, non pas au repos " dans le sein de la vérité." En tout ceci, M. Guizot est conséquent: protestant, il ne peut pas admettre l'existence d'une autorité spirituelle à laquelle Dieu aurait " livré la décision de ce qui serait ou ne serait pas la " vérité." Dès lors la liberté de croire ou de ne pas croire doit être à ses yeux un droit de l'homme, et ce droit, supposant qu'aucune croyance n'offre à l'homme des caractères de vérité suffisamment certains pour que sa raison et sa conscience soient tenues de l'accepter; il est évident que l'homme est condamné ici-bas à chercher toujours la vérité sans la trouver jamais, à moins qu'il ne préfère, comme M. Guizot lui en reconnaît le droit, renoncer à cette recherche inutile.

Que la liberté de conscience ainsi entendue soit un fruit du protestantisme, M. Guizot paraît l'admettre quand il nous dit que " la réforme du seizième siècle... " a imprimé, bon gré mal gré, à la société européenne " un mouvement décisif vers la liberté." Il est vrai qu'il paraît en douter lorsqu'il " reconnaît à regret que la " liberté religieuse, cette conquête, ce trésor de la civi-

“lisation moderne, n’y a pas été introduite et fondée par les croyants chrétiens.” Mais ces assertions ne sont pas contradictoires. Il est certain, d’une part, que les Eglises protestantes se sont toujours et partout arrogé le droit de juger et de prononcer souverainement en matière de religion, et qu’en vertu de ce droit chacune d’elles a imposé aux princes de sa communion le devoir de la protéger, de la défendre, de la propager par les lois, par les armes, par tous les moyens dont la puissance temporelle dispose; mais, d’autre part, il est certain aussi qu’en agissant de la sorte, elles violaient non seulement le droit sacré de la véritable Eglise, mais encore leurs propres principes, et que de ces principes, répandus par elles sont nées, malgré elles, les idées modernes sur la liberté de conscience et de religion.

Si Notre Seigneur Jésus-Christ a établi sur la terre une autorité chargée d’enseigner la doctrine qu’il est venu révéler aux hommes, cette autorité doit exister depuis l’origine du christianisme, et elle ne peut se trouver que dans l’Eglise catholique qui est la seule qui subsiste depuis Jésus-Christ. Il est manifestement impossible de la supposer dans l’une ou l’autre des Eglises protestantes, puisque le protestantisme ne remonte qu’à Luther. La Réforme le comprit si bien que, ne sachant comment justifier sa révolte, elle prit le parti de nier l’existence d’une semblable autorité et de substituer à l’autorité vivante du chef de l’Eglise l’autorité morte de la Bible. Ce fut à l’aide de cette substitution que les chefs de la Réforme cherchèrent à déguiser leur usurpation du pouvoir spirituel; mais cette usurpation n’en fut pas moins réelle, puisqu’ils s’établirent ministres de la religion et pasteurs des peuples, s’attribuant le droit de fonder des sociétés religieuses et de les gouverner, de dresser des confessions de foi et d’imposer leurs interprétations de la parole de Dieu. Il était cependant de la dernière évidence que, si la parole de Dieu a besoin d’une autorité qui l’interprète, cette autorité a dû être établie par Dieu même et exister de tout temps dans le christianisme; que si, au contraire, elle n’en a pas besoin, si la Bible seule suffit au Chrétien, tout clergé, toute Eglise, toute autorité religieuse sont d’une part d’inutiles superfluités, et violent de l’autre le droit sacré des consciences asservies à leur joug. Dans les deux hypothèses, la Réforme est condamnée par elle-même; mais la contradiction que l’erreur porte toujours avec elle ne la tue qu’à la longue. Voilà plus de trois siècles que le protestantisme nie le pouvoir spirituel et il exerce toujours ce pouvoir: nous avons encore des églises protestantes avec leurs autorités constituées qui les gouvernent et leurs corps de ministres qui catéchisent et enseignent leurs fidèles. La logique, pourtant a aussi sa puissance. La foule, ignorante et absorbée par les travaux de la vie, écoute encore docilement la voix des révérends pasteurs et voit toujours en eux les ministres de Dieu; mais, dans toute l’Europe, les classes éclairées leur échappent, et, sauf une minorité chaque jour plus forte qui revient au catholicisme, tombent dans les abîmes de l’incrédulité. Elles voient clairement que si Luther, Calvin et leurs successeurs ont eu le droit d’interpréter la Bible et de s’en rapporter uniquement, pour cette interprétation, aux lumières de leur raison et aux inspirations de leur conscience, ce droit appartient également à tous les hommes, et qu’il suppose celui de rejeter le livre sacré. Qui pourrait m’obliger à regarder comme une œuvre divine, un livre que je suis libre d’interpréter comme

il me plaît, et où tant de docteurs, usant de la même liberté, ont trouvé tant de choses qui répugnent à ma raison et qui révoltent ma conscience? Du droit d’interpréter la Bible sort donc inévitablement le droit de renier le christianisme et la liberté de conscience entendue dans le sens que donne à cette expression l’incrédulité contemporaine, la liberté reconnue à tout homme comme un droit naturel et imprescriptible “de croire ou de ne pas croire,” d’admettre ou de rejeter la loi chrétienne ou toute autre loi religieuse; en un mot, la liberté de se faire une loi, une religion, un Dieu conformes à sa raison et à sa conscience, c’est-à-dire à ses préjugés, à ses ignorances et à ses passions.

Nous venons de dire que les premiers protestants ou no voyaient pas ou repoussaient ces conséquences; beaucoup de leurs successeurs les repoussent encore aujourd’hui, et sur ce point M. Guizot trouvera parmi eux plus d’un contradicteur. Elles n’en sont pas moins renfermées dans leur principe du libre examen. Nous avons dit aussi que ce principe ne fut introduit qu’après coup et seulement parce que les réformateurs n’en trouvèrent pas d’autre pour justifier leur rébellion, mais ils cédèrent à cette nécessité de la situation qu’ils s’étaient faite, et la négation de l’autorité spirituelle, qui n’avait d’abord été pour eux qu’un expédient et un moyen de défense, devint bientôt le dogme fondamental et le signe caractéristique de leur hérésie.

Personne ne supposera que M. Guizot puisse méconnaître la portée d’une pareille négation, et regarder comme n’ayant qu’une importance secondaire la question de savoir s’il y a ou s’il n’y a pas une autorité spirituelle dans la société chrétienne; comment donc a-t-il pu écrire les paroles que voici :

“Aux XV^e et XVI^e siècles, quand la Réforme jeta la fermentation dans le monde chrétien, les dogmes fondamentaux du christianisme n’étaient pas en question et restaient les mêmes pour tous les chrétiens. Ils se divisaient et se querellaient sur la sainte Cène, l’infailibilité du Pape, la confession, le purgatoire, le célibat des prêtres; mais ils croyaient tous à la création, au péché originel, à l’incarnation, à la rédemption. Ils pouvaient se livrer à leurs croyances diverses sans renier ni mettre en péril leurs croyances communes; ils luttèrent au sein de leur patrie religieuse; ils ne l’exposaient pas, ils ne pouvaient pas à l’étranger. Aujourd’hui, l’étranger est partout aux portes de l’Eglise chrétienne, prêt et ardent à profiter de ses dissensions pour la décrier et l’envahir.”

La distinction entre les dogmes fondamentaux et les dogmes non fondamentaux est vaine lorsque le droit est laissé à chacun de décider de ce qui est fondamental et de ce qui ne l’est pas. Les énumérations de M. Guizot sont d’ailleurs singulières. Dans sa liste des dogmes fondamentaux, le dogme de la Trinité est à peine indiqué par celui de l’Incarnation; il relègue parmi ceux sur lesquels on peut se quereller sans inconvénient le dogme de la présence réelle; fondement de tout le culte catholique, qui, si ce dogme est douteux, n’est plus qu’une abominable idolâtrie; enfin, entre les dogmes sur lesquels “se divisaient et se querellaient les chrétiens aux XV^e et XVI^e siècles,” il oublie, par exemple, le dogme du libre arbitre, fondement nécessaire de tout l’ordre moral, et dont la négation fut le principe d’où la logique de Luther tira toutes ses hérésies, et la cause première, principale et déterminante de sa révolte. Les

premiers protestants étaient d'un autre avis que leur illustre disciple du XIX^e siècle. Leurs nouveaux dogmes leur parurent tellement fondamentaux que, pour les soutenir et les faire prévaloir, ils n'hésitèrent pas à mettre l'Europe en feu. Les catholiques en jugèrent de même. Les uns et les autres étaient convaincus que leurs croyances étaient non-seulement diverses, mais contradictoires et inconciliables ; que la contradiction portait sur le fond et l'essence même de la religion, et que, dans cette guerre, se trouvait engagé tout le christianisme. La suite a prouvé si les protestants "pouvaient se livrer à leurs croyances" nouvelles sans renier et mettre en péril celles des croyances anciennes qu'il leur plaisait de conserver. Qu'en ont-ils fait, de ces croyances ? L'histoire du protestantisme est-elle autre chose que l'histoire des négations progressives par lesquelles ils les effacent tour à tour de leur symbole ? M. Guizot paraît réduire son *Credo* à ces quatre points : la création, le péché originel, l'incarnation et la rédemption ; celui de Luther et de Calvin était plus long, ce nous semble ; en revanche, combien de protestants en ont un encore plus court, et combien n'en ont plus du tout ! Ce n'est pas sur ceux-là, sans doute, que compte M. Guizot pour défendre "l'Eglise et la société chrétienne" contre "l'étranger."

Par l'étranger, M. Guizot entend "les matérialistes, les panthéistes, les rationalistes, les sceptiques," ceux qui nient "le surnaturel" et qui ne veulent d'autre religion que la religion naturelle et la philosophie. Mais qui donc les a conduits "aux portes de l'Eglise chrétienne," sinon la prétendue Réforme et ses docteurs ? Qui donc aujourd'hui encore entretient des intelligences avec eux et leur abandonne les remparts "de la place assiégée," sinon les fils de Luther et de Calvin ? Et au nom de quel principe M. Guizot peut-il les repousser, lui qui se glorifie d'être protestant, de ne reconnaître sur la terre aucune autorité spirituelle, et qui revendique pour tous les hommes, comme un droit qu'ils tiennent de leur nature, "la liberté de croire ou de ne pas croire ?" En abjurant le christianisme, en rejetant le surnaturel et toute religion positive, les philosophes incroyants usent de cette liberté. M. Guizot soutiendra sans doute qu'ils en usent mal. Mais comment le prouvera-t-il ? Ses arguments leur sont connus et ils les trouvent sans valeur. Entre eux et lui, qui décidera ? il n'y a pas de juge.

En vérité, malgré tout son savoir et toute son éloquence, on pourrait craindre que, dans une pareille controverse, il ne fût battu. Voici ce qu'ils peuvent lui dire :

"Nous ne savons pas ce que c'est que votre christianisme. Vos écrits ne nous l'apprennent pas, et, à travers les nuages où se cache votre croyance, nous croyons voir que pour vous-même elle est fort incertaine et fort incertaine. Vous dites : "Le christianisme tout entier a à souffrir quand de grandes Eglises chrétiennes souffrent ; c'est à l'édifice chrétien tout entier que s'adressent les coups qui frappent de nos jours telle ou telle des grandes constructions qui le composent." Ces grandes Eglises chrétiennes, ces grandes constructions, ce sont, avec l'Eglise catholique et l'Eglise grecque, sans doute, l'Eglise anglicane et les autres sectes protestantes. Vous n'en excluez aucune, et votre latinisme va si loin, que vous ne rejetez pas même les indifférents : "Catholiques ou protestants, épiscopaux

"ou presbytériens, Eglise nationale ou sectes libres, je dirais presque indifférents comme croyants, nous avons tous une même origine religieuse.... Nous nous appelons tous et toujours la chrétienté." En conséquence, vous les conviez tous à la défense du christianisme : "C'est leur foi et leur patrie religieuse commune qu'il s'agit de défendre. Ils habitent des demeures diverses, mais c'est la place même où elles sont toutes contenues qui est assiégée." Ne craignez-vous pas que les assiégeants n'aient déjà des intelligences dans plusieurs de ces demeures, et espérez-vous que celle de l'indifférence leur oppose une vive résistance ? Quoi qu'il en soit, le christianisme, d'après vous, se compose de tout l'ensemble des sectes chrétiennes, de sorte que "pour avoir le christianisme tout entier," il faut réunir toutes les doctrines professées par cette multitude de sectes ennemies. Dès lors, que peut-on y voir autre chose qu'un affreux mélange d'opinions et de dogmes non-seulement divers, mais contradictoires ? Vous nous invitez cependant à embrasser le christianisme. Lequel faut-il prendre ? Sera-ce "le christianisme tout entier" ? Nous devrions pour cela affirmer à la fois sur toutes les questions le oui et le non : excusez des êtres raisonnables de ne pouvoir s'y résoudre. Sera-ce un des fragments du christianisme ? Le nombre est grand ; donnez-nous une raison déterminable d'en préférer un à tous les autres. Vous avez fait votre choix, et vous ne prétendez pas l'imposer. Quelle que soit la secte chrétienne dans laquelle nous nous enrôlons, vous nous reconnaissez pour frères ; mais si nous n'entrons dans aucune d'elles, nous serons pour vous "l'étranger." En vérité, ceci nous semble peu raisonnable : si l'une de ces sectes a la vérité c'est la seule que l'on puisse choisir, et nous lui devons tous obéissance. Si aucune n'a la vérité, nous devons les rejeter toutes, et nous devons les rejeter encore si, en supposant que celle-ci ou celle-là la possède, il n'y a aucun moyen certain et indubitable de la discerner. Vous paraissez convaincu que ce moyen n'existe pas, car vous avouez que Dieu n'a pas livré à l'homme "la décision de ce qui serait ou ne serait pas la vérité," et que "le genre humain est voué au travail et à la lutte dans la recherche de la vérité, non pas au repos dans le sein de la vérité." Nous croyons pouvoir en conclure que, de votre aveu, la vérité ne se trouve d'une manière claire, certaine et indubitable, dans aucune des confessions chrétiennes, et nous avons quelque peine à comprendre comment le christianisme, douteux et incertain dans toutes ses parties, revêt "tout entier" un tel caractère de certitude que c'est un devoir de le défendre comme la vérité même et de pousser ses ennemis comme les ennemis de la vérité. Vous livrez l'une après l'autre toutes les constructions grandes ou petites dont l'ensemble forme "l'édifice chrétien." Cette manière nouvelle de défendre "l'édifice tout entier," permettez-nous de le dire avec tout le respect que nous vous devons, nous paraît singulière. Puis, qu'est-ce que cet édifice, sinon un labyrinthe inextricable de doctrines étranges et inconciliables, où les pauvres chrétiens errent au hasard, sans lumière et sans guide ? Et vous voulez nous faire croire que c'est là une œuvre surnaturelle, divine, que l'architecte de cette tour de Babel est le Fils de Dieu !

"Vous croyez, vous l'avez déclaré, au péché et à la rédemption, et par conséquent au ciel et à l'enfer, sans quoi le péché et la rédemption ne seraient dans votre

bouche que des mots vides de sens. Il nous est difficile de concevoir comment vous pouvez admettre que Dieu en personne est venu sur la terre pour instruire les hommes, pour leur enseigner une doctrine et leur donner une loi d'où dépend leur salut, et qu'ensuite il les a laissés sans autre secours qu'un livre que chacun doit interpréter à ses risques et périls, en leur disant : Devenez, si vous pouvez, quel en est le vrai sens : le ciel sera le prix de qui le trouvera, et l'enfer le partage de ceux qui ne parviendront pas à le découvrir. Votre christianisme n'est donc qu'une indéchiffrable énigme. Le Sphinx de la fable grecque, voilà votre rédempteur.

“ Pour croire à la religion naturelle, les preuves que la raison humaine se donne à elle-même peuvent suffire, et s'il ne s'agissait que des dogmes de cette religion, vous pourriez avoir l'espérance de nous convaincre par vos raisonnements ; mais le christianisme se prétend surnaturel et révélé de Dieu ; pour y croire, il nous faudrait des preuves surnaturelles et divines. Vous prétendez sans doute qu'il en eut de telles au commencement, mais il n'est pas probable que vous alliez jusqu'à prétendre, avec les catholiques, qu'il en donne encore. En général, les révélations, les prophéties, les miracles ne sont plus guère du goût des protestants, et vous cédez, selon toute apparence, à la répulsion que leur inspire tout fait de ce genre, lorsque vous parlez “ du surnaturel si souvent introduit à tort dans notre monde et “ dans notre histoire.” Cependant on connaît l'arbre à ses fruits, et il n'est pas aisé de comprendre qu'une religion surnaturelle ne produise rien de surnaturel. En ne voyant que des fruits naturels sur l'arbre divin, on est très-porté à croire qu'à l'origine, comme aujourd'hui, il n'en portait que de cette espèce, ou que la vertu qui lui en fit dans les premiers temps produire de si merveilleux, s'est depuis longtemps retirée de lui. Dans la première hypothèse, le christianisme ne fut jamais ; dans la seconde, il n'est plus qu'une religion humaine comme toutes les autres, et dès lors une religion fautive, puisque sa prétention est d'être divin et surnaturel.

“ En tous cas, quand même nous admettrions que le Christ est le fils de Dieu et qu'il révéla à ses disciples une religion, vous avez à établir que cette religion s'est conservée jusqu'à nos jours dans toute sa pureté, et que le christianisme d'aujourd'hui est le même que le christianisme enseigné par le Christ. Nous savons tout ce que deviennent les doctrines livrées à la libre interprétation des hommes, et il n'est pas vraisemblable que dix-huit siècles aient passé sur une théologie sans lui faire subir quelque transformation. Une telle préservation serait vraiment miraculeuse, et il est difficile de supposer que vous, protestants, vous puissiez y croire. Pourquoi avez-vous fait la Réforme, sinon parce que le christianisme s'était corrompu pendant les ténèbres du Moyen-Age. S'il a pu se corrompre alors, il avait pu se corrompre auparavant ; il a pu se corrompre encore depuis, et à toutes les époques les chrétiens éclairés et sincères, reconnaissant cette possibilité, ont dû, au fond de l'âme, douter que le christianisme de leur temps fût le vrai christianisme. Puis, qui nous garantit que Luther et Calvin ont réellement retrouvé la pure doctrine du Christ ? Hommes comme nous, ils étaient radicalement impuissants à découvrir, par les seules lumières de leur raison, une doctrine surhumaine et surnaturelle. Pour croire qu'il leur a été donné de reconstruire cette doctrine avec les fragments mutilés et souillés qu'ils parvenaient

à retirer de cet abîme de corruption où ils la disaient ensevelie, il faut se figurer qu'ils étaient inspirés de Dieu et que l'esprit Saint parlait par leur bouche. Assurément, vous ne le pensez pas.

“ Nous vous accorderons, si vous le voulez, que, pour des faits même surnaturels, le témoignage des simples mortels est recevable ; que par exemple, on a pu croire, sur le témoignage des apôtres et des autres disciples qui avaient vécu avec le Christ, ce qu'ils raisonnaient de sa vie, de ses miracles, de sa passion, de sa mort, de sa résurrection. Mais dès qu'il s'agit de la doctrine, d'une doctrine révélée et surnaturelle, il n'en est plus de même. Une fois le Christ disparu, les hommes, abandonnés aux seules lumières de leur raison, auraient pu se tromper sur le vrai sens de ses enseignements. Aussi voyons-nous qu'aux yeux des premiers chrétiens les apôtres n'étaient pas des hommes comme les autres. Dans tout ce qui touchait à la foi, à la doctrine, ils les croyaient inspirés, surnaturellement assistés et infallibles. Vous mêmes, protestants, vous les tenez pour tels. Ce n'est pas le Christ, mais bien ses disciples qui ont écrit le Nouveau-Testament. Mais après les apôtres, la même nécessité se représente et avec plus de force. Si leurs successeurs n'étaient que des docteurs plus ou moins savants, plus ou moins habiles, mais privés de toute assistance surnaturelle, ils ont pu se tromper dans l'interprétation de l'enseignement que les apôtres leur avaient transmis, le détourner de son vrai sens, l'altérer, le dénaturer, le corrompre ; on doit en dire autant et de ceux qui vinrent immédiatement après eux, et de chacune des générations qui ont suivi depuis dix-huit siècles. Il faut donc, ou avouer que vous n'avez aujourd'hui aucune certitude de posséder la vraie doctrine du Christ, le vrai christianisme, ou affirmer qu'il y a toujours eu dans l'Église chrétienne une autorité surnaturellement assistée et infallible dans l'interprétation de la doctrine révélée et surnaturelle. Protestant “ de conviction comme d'origine,” persuadé que Dieu n'a pas livré aux mortels “ la décision de ce qui serait ou ne serait pas la vérité ; ” reconnaissant que “ la liberté de croire ou de ne pas croire ” est le droit de l'homme, et voyant bien que ce droit ne peut subsister sous une autorité investie du privilège surnaturel de promulguer infalliblement les enseignements et les commandements de Dieu (car vous ne prétendez pas sans doute que l'homme ait le droit de ne pas croire lorsque Dieu enseigne, de ne pas obéir lorsque Dieu commande), vous niez aussi résolument que nous, libres penseurs, l'existence de toute autorité semblable. Vous vous trouvez donc condamné à douter de votre christianisme.

“ Vous nous direz peut-être que vous avez la Bible, nous vous demanderons qu'elle est la vraie Bible, celle des catholiques ou celle des protestants ; car le protestantisme a jugé à propos de retrancher du livre sacré ce qui le gênait, et d'ailleurs, de quoi peut vous servir la Bible dans la discussion présente ? C'est précisément de l'interprétation de la Bible qu'il s'agit, et n'est-il pas évident que, pour l'interpréter infalliblement, une autorité infallible a toujours été et est toujours nécessaire ?

“ Si nous voulions presser les principes que, malgré l'antipathie que vous inspire notre incrédulité, vous professez avec nous, nous pourrions aller plus loin et vous démontrer que ces principes vous obligent, non-seulement à douter de vos interprétations de la Bible et de la conformité de votre christianisme avec le christianisme

enseigné par le Christ, mais encore à rejeter et la Bible et le Christ, et toute révélation. Comment, en effet, si l'on voit dans le Christ le fils de Dieu, et dans ses apôtres les organes du Saint-Esprit, pourrait-on leur refuser l'autorité surnaturelle et infaillible qui lie les consciences ? La leur refuser, c'est nier la divinité du Christ, la mission divine des apôtres, l'inspiration des Ecritures et la révélation, puisqu'on ne peut concevoir ni que Dieu ou ses envoyés inspirés puissent tromper les hommes et leur enseigner une doctrine fautive ou douteuse, ni que les hommes puissent avoir le droit "de ne pas croire" la doctrine que, par lui-même ou par ses envoyés, leur enseigne Dieu, qui ne peut se tromper ni les tromper. Mais reconnaître au Christ et aux apôtres l'autorité spirituelle, surnaturelle et infaillible, c'est, par la même raison, reconnaître que les hommes sont tenus en conscience d'accepter leurs enseignements, et par conséquent avouer que la liberté de conscience, c'est-à-dire "la liberté de croire ou de ne pas croire," comme vous la définissez vous-même, n'est pas un droit qui appartienne à l'homme lorsqu'il s'agit d'une religion révélée de Dieu. Direz-vous que, pendant la vie du Christ et des apôtres, Dieu avait jugé à propos d'enlever ce droit à l'homme, une sorte de dictature spirituelle lui paraissant nécessaire pour l'établissement du christianisme ? Mais d'abord, on ne conçoit guère que l'autorité surnaturelle et infaillible nécessaire au Christ et aux apôtres pour l'établissement du christianisme, ne l'ait pas été à plus forte raison à leurs successeurs pour sa conservation. En second lieu, on ne comprend pas davantage pourquoi Dieu aurait pu établir une semblable autorité dans son Eglise pour un certain nombre d'années, et n'aurait pas pu l'y établir pour toujours. Enfin, quoi que vous fassiez, vous demeurez enfermé dans les termes de ce dilemme : ou il y a dans l'Eglise une autorité surnaturelle et infaillible, ou il n'y en a pas. S'il y en a une, vous ne pouvez refuser de croire ce qu'elle enseigne, et dès lors ce que vous appelez avec nous la liberté de conscience, le droit "de croire ou de ne pas croire," n'est pas une liberté légitime, n'est pas un vrai droit. S'il n'y en a pas, chaque homme reste abandonné, en matière de religion, à ses propres lumières, à moins qu'il ne préfère s'en rapporter aux lumières d'autres hommes sujets à l'erreur comme lui, et qui, pas plus que lui, n'ont reçu le don de fixer le vrai sens d'une doctrine par elle-même inaccessible à la raison, puisqu'elle est surnaturelle ; dès lors "le christianisme tout entier" devient douteux et incertain, et n'est plus par conséquent qu'une religion fautive. Vous vous trouvez donc réduit par vos propres principes à l'alternative, ou de renoncer à la liberté de conscience, ou d'abjurer le christianisme."

Nous ne voyons pas ce que M. Guizot pourrait répondre, et il nous paraît démontré que, tout en voulant défendre le christianisme, il l'attaque en réalité de la manière la plus dangereuse ; que, tout en croyant combattre l'incrédulité, il la sert de la manière la plus efficace. Son écrit est rempli des plus beaux sentiments exprimés dans le plus noble langage sur la grandeur des périls que court aujourd'hui la société chrétienne, sur le devoir imposé à tous les chrétiens de défendre "leur foi et leur patrie religieuse commune ;" on y trouve d'irréfutables démonstrations de la nécessité du surnaturel pour toute religion positive, pratique, puissante, durable, populaire, "de l'impossibilité de nier "le dog-

me de la création," ou de méconnaître "la valeur morale et intérieure de la première," de l'incompatibilité du christianisme, dont "c'est le caractère propre et fondamental, que Dieu n'y provient en aucune façon de l'homme ni de la nature" avec "tous les paganismes dont le Dieu ou les dieux sont d'origine naturelle et de création humaine," et avec les philosophies dont les sectateurs nous demandent "d'accepter pour toute religion un Dieu abstrait qui est aussi une idole "d'invention humaine, car il n'est autre que l'homme "et le monde confondus et érigés en Dieu par une science qui se croit profonde et qui voudrait bien n'être pas impie ;" on y remarque, surtout à l'égard de la Papauté, un esprit de justice et d'impartialité sympathique, qui n'hésite pas à montrer dans le Souverain Pontife le sauveur de la civilisation moderne et le gardien de la liberté chrétienne. Les mérites du livre de M. Guizot sont donc très-grands, et notre intention ne peut être ni de les nier, ni de les rabaisser, mais ils ne neutralisent pas le danger de la doctrine qui s'y trouve affirmée à toutes les pages, et qui, rendant la révélation chrétienne et toute religion positive incertaine et douteuse, aboutit au scepticisme en matière de religion. Combattre cette doctrine, ce n'est donc pas combattre M. Guizot, qui la rejetterait s'il en voyait les conséquences ; c'est bien plutôt se joindre à lui contre l'incrédulité, qui y trouve le moyen le plus sûr de pénétrer dans les âmes et de s'en rendre maîtresse. (*Revue du Monde catholique.*)

DE LAC.

FEUILLETON :

LA FILLE DU SERRURIER.

II.

(SUITE.)

Le lendemain le père Burec entra, comme toujours, le premier dans la boutique ; il ouvrit les volets, attendit ses ouvriers, qui arrivèrent successivement. Etienne entra le front ouvert, le regard joyeux : en passant, il avait aperçu Marie à sa fenêtre, et elle lui avait souri comme d'habitude en lui disant bonjour. Il n'en avait pas fallu davantage pour dissiper le léger nuage qui s'était élevé entre eux la veille, et pour lui rendre sa sécurité. Etienne comptait parmi les prétendants à la main de la fille du maître serrurier, et beaucoup avançaient que, bien accueilli par le père et par la fille, il avait, plus que tout autre, chance de succéder un jour au père Burec.

La forge s'alluma, les marteaux résonnèrent, et il y avait bien une demi-heure que le travail était commencé quand Eugène, que le père Burec avait décidément embauché la veille, arriva vêtu d'une blouse, coiffé d'une casquette et son sac sur l'épaule.

— Tu arrives tard, mon garçon, dit le vieillard en le regardant de travers, ce sont des habitudes de parisien qu'il te faudra perdre.

— Je m'en déferai, répondit bravement Eugène : mais je ne suis arrivé que d'hier, et les camarades m'ont fait veiller un peu tard.

— Ce qui dispose à fêter saint lundi, un mauvais

saint que celui-là ! qui en perd, et des meilleurs. Les bons ouvriers se délassent le dimanche, que le bon Dieu a établi pour cela. Tiens, voilà un étai qui t'attend, prouve-nous que les voyages ne t'ont pas gâté la main."

Eugène prit la place qui lui était assignée, et limes et marteaux recommencèrent à grincer et à frapper.

Le père Burec n'était pas causeur pendant l'ouvrage, et ses ouvriers gardaient ordinairement le silence. Siffler un air ou chanter entre leurs dents était tout ce qu'ils se permettaient, et en cela le patron leur donnait lui-même l'exemple. Quand ils trouvaient sur sa franche figure une expression plus joviale, ils disaient : "Le bourgeois a fait quelque bon marché ou a reçu quelque bonne commande : nous aurons aujourd'hui le *Connétable de Bourbon*." C'était une vieille chanson guerrière qui comptait trente-cinq couplets, et qui se chantait les jours de belle humeur.

Ce fut donc en vain qu'Eugène essaya d'engager la conversation. Tant que le père Burec fut présent, il en fut pour ses essais ; mais on vint le demander, et il quitta aussitôt l'atelier.

— Le bourgeois n'est pas plus bavard qu'autrefois, je m'en aperçois, camarades, dit-il en riant, vous êtes tous silencieux comme des trappistes, et ça n'est pas gai, vraiment. Encore s'il chantait sa fameuse chanson du *Connétable*. Est-ce que, par hasard, il ne vous en régalerait plus ?

— Si, dit un garçonnet à mine éveillée qui commençait son apprentissage, et auquel le silence de l'atelier pesait, l'autre jour elle a servi à m'endormir.

— Et tu peux ajouter que tu as été rudement éveillé, dit son voisin en riant. Voyant que tu n'étais plus à ton affaire et que tu ne tirais plus sur la chaîne, il t'a tiré les oreilles.

— Le père Burec s'est toujours permis ces petites libertés-là, dit Eugène. La première fois que je suis parti de chez lui, c'était parce qu'il m'avait brutalisé.

— Il n'est pourtant pas brutal, dit Etienne en prenant la parole ; il crie quelquefois un peu fort, mais il ne va pas plus loin.

— Avec ça qu'il est la justice même, ajouta un autre ; mais tu étais un fier gamin d'apprenti, Eugène, et pour certaines choses, dam ! c'est un dur à cuire.

— Ah ! bah ! dit Eugène d'un ton suffisant, ce n'est pas si malheureux qu'il m'ait renvoyé, je serais demeuré un encoûté, un bon à rien, tandis que j'ai appris à vivre et à travailler.

— Raconte-nous un peu tes aventures, parisien, dit Jacques l'apprenti : le patron est chez M. Marlac, à l'autre bout de la ville, il en a pour longtemps, va."

En ce moment une voix fraîche et pure s'éleva non loin de l'atelier, répétant le refrain d'un cantique populaire.

Eugène leva la tête et écouta.

— Tiens, depuis quand les rossignols nichent-ils aux alentours de la forge ? dit-il ; autrefois ce n'était pas leur habitude.

— C'est Marie qui chante, répondit l'apprenti.

Et il se mit, en manière d'accompagnement, à siffler l'air que la jeune fille chantait.

— Tais-toi, petit merle, interrompit Eugène, tu nous empêches d'entendre. Quelle roulade, hein ! C'est joliment attaqué, seulement la romance me paraît monotone.

— Une romance, ricana l'apprenti, c'est un cantique, parisien.

— En voilà une d'idée : les cantiques devraient rester à l'église. C'est égal, elle a tout de même une jolie voix, la petite, et j'en ai entendu aux cafés chantants qui ne la valaient pas. Je l'ai trouvée fièrement embellie, la fille du patron. Savez-vous, camarades, qu'arrangée avec un peu plus de goût, elle deviendrait tout à fait gentille.

— Gentille, elle l'est de reste, dit un ouvrier, bonne et avenante aussi, et c'est moi qui vous le dis, elle ne sera pas sans le sou. Elle est fille unique, et le père Burec fait diablement bien ses affaires.

— Bah ! il a de l'argent ?

— Oui, et solidement placé, sans compter la clientèle, la maison et le mobilier."

Eugène se mit à rire.

— Motus sur le mobilier, dit-il, il ne vaut pas deux liards. Drôle de pays que celui-ci, le temps passe, rien ne change. La chambre du patron est si bien la même que j'ai cru me retrouver au jour où il me signifia mon congé. La bonne Vierge dorée et les tasses à café ornent encore la cheminée. Cette garniture m'avait donné des distractions pendant le sermon qu'il m'adressait. Ah ! c'est bien différent à Paris ; si vous alliez chez un maître ouvrier, vous seriez étonnés : ça est logé comme un prince, salon avec fauteuils, pendule, glaces, rien ne manque.

— Clinquant, clinquaille, dit Etienne avec un hochement de tête : un maître ouvrier qui ne vole pas ne peut guère se permettre un pareil attirail. Et d'ailleurs le mobilier du Père Burec, moins brillant sans doute, vaut dix fois un de ceux-là.

— Etienne a raison, appuya un vieil ouvrier. Les armoires du père Burec ne sont pas vernies, mais c'est du vrai chêne et elles sont grandes et pleines. J'ai oui dire qu'à Paris il en était autrement, et que le dessus était plus beau que le dessous n'était bon.

— Il y en a qui arrivent à tout, dit Eugène.

— Ceux-là sont rares, dit Etienne.

— Je ne dis pas, et il y a de la hausse et de la baisse. J'en ai connu qui s'endormaient le soir dans un bon lit, après une nuit soignée, et qui se réveillaient le lendemain sur le pavé.

— Et le pavé de Paris n'est pas hospitalier, du moins à ce qu'on dit, remarqua Etienne.

— Parbleu, si vous y restez, on vous passe sur le corps, et tout est dit. Là, chacun pour soi.

— Et le bon Dieu pour tous, ajouta naïvement le vieil ouvrier, le proverbe n'est bon que tout entier.

— Ah ! le bon Dieu, c'est une autre affaire. Ici on fait queue à la porte des églises, là-bas c'est à la porte des théâtres. L'un est plus amusant que l'autre. Que voulez-vous, ce n'est plus du tout la même manière de vivre. Malheureusement, l'argent vous fond dans les doigts, et il n'y a que ces gueux de riches à pouvoir s'amuser longtemps. Si je n'avais pas été obligé de travailler pour vivre, m'en serais-je donné ! Le père Burec serait bien aimable s'il voulait m'offrir son petit magot. A combien monte-t-il à peu près ?

— Il y en a qui disent vingt mille francs. Une belle somme ! garçon.

— Fichtre ! je crois bien, et l'héritière n'est pas encore mariée ! Peut-être aussi veut-il un richard pour gendre.

— Oh ! ça lui est bien égal, dit le père Marc, le bourgeois n'est pas fier ; un bon ouvrier, un honnête homme comme lui, serait, ma foi, accepté.

— Eh ! le brave homme, il n'est pas difficile. Comment, cela ne vous tente pas, vous autres ?

Tous les regards se portèrent sur Etienne qui travaillait silencieusement, et beaucoup sourirent.

Eugène cligna de l'œil.

— Compris, fit-il.

— Voici le patron, s'écria l'apprenti, assez causé."

On n'entendit plus que les divers bruits de la forge, et bien que le père Burec ne fit qu'une courte apparition dans la boutique, la conversation en resta là, et Eugène, lui-même, légèrement préoccupé, ne fit aucun effort pour la ranimer.

III

A dater de ce jour, Eugène déploya toute son habileté et mit tout en œuvre pour en arriver à une double fin. Il rêvait d'abord la transformation de l'atelier, et engagea une guerre sourde mais incessante et perfide contre les principes selon lui stupides de ses compagnons de travail. Il lui tardait de répandre sur eux les lumières qui avaient éclairé sa propre raison, et cela le dépitait de les voir si contents de leur sort et si peu jaloux de ceux qui étaient placés plus haut qu'eux dans l'échelle sociale. La conduite de ces hommes amis du travail, rangés, religieux, lui semblait une satire vivante de sa propre conduite. Leur donner une part de la soif d'argent et de plaisirs qui le dévorait, les entraîner dans sa révolte et dans ses désordres lui eût semblé doux. Toutes ses manœuvres échouèrent contre les vieux de l'atelier, bons pères de famille que l'expérience rendait prudents, et contre la fermeté de caractère d'Etienne, dont le cœur était pétri de tous les nobles sentiments qui font l'honnête homme. Mais les autres, les apprentis surtout, se laissèrent influencer, et Eugène éprouvait une sorte de joie infernale quand ses paroles moqueuses amenaient un sourire sur quelques lèvres ; quand les récits mensongers mais séduisants qu'il faisait de ses plaisirs passés, allumaient dans certains yeux des éclairs d'envie. Son action était d'autant plus pernicieuse qu'elle se dissimulait sous les dehors de la plaisanterie. L'hypocrite, qui se raillait de tout, avait cependant grand soin d'aller se placer sur le chemin du père Burec le dimanche, afin de faire croire qu'il se dirigeait vers un but commun, l'église ; il s'élevait contre le repos de ce jour consacré et disait là dessus tous les raisonnements faux qui lui passaient dans l'esprit, mais il n'avait garde d'en venir à la pratique. Et quand ses camarades lui avaient fait remarquer avec une certaine malice qu'il ne prêchait guère d'exemple : " Diable, répondait-il, je ne veux pas me faire renvoyer, et j'aime mieux hurler avec les loups."

Un changement sensible se fit peu à peu dans l'atelier. Les disputes devinrent plus fréquentes, et les voisins surpris entendirent bien des blasphèmes, bien des chansons infâmes sortir de ce sanctuaire du travail, devant lequel, jusque-là, toute jeune fille avait pu passer sans craindre d'entendre un mot qui pût la faire rougir.

" Que se passe-t-il donc à la forge du père Burec ? se demandaient-ils entre eux ; est-ce qu'il est devenu aveugle et sourd, le bonhomme ? C'est sans doute ce parisien, ce faquin d'Eugène qui met tous les autres à mal. Il suffit d'un fruit pourri pour en gâter beaucoup, et

d'un mauvais sujet pour détruire la bonne renommée d'une maison. Ah ! si le voisin savait ! "

Mais le voisin, voyant l'ouvrage marcher, et ayant des affaires qui l'appelaient sans cesse au dehors, ne voyait rien, n'entendait rien ; et les bons, craignant de passer pour des espions, n'osaient pas l'avertir.

Le second projet d'Eugène ne tendait rien moins qu'à l'amener à remplacer Etienne dans le cœur de Marie, et finalement à l'épouser. Il avait malheureusement pour auxiliaire dans ce lâche projet l'inexpérience de la trop confiante jeune fille. Le père Burec, rigoureux observateur des lois de la morale, n'avait jamais souffert chez lui pendant plus de vingt-quatre heures un ouvrier qui ne fût pas honnête et réservé dans ses discours. Elevée dans cette pure atmosphère, la jeune fille n'aurait jamais soupçonné le mal autour d'elle, et chacun des ouvriers de son père était pour elle une sorte d'ami naturel. Elle commença par avoir avec Eugène les mêmes relations de franche cordialité qu'elle avait avec les autres, sans excepter Etienne, pour lequel elle éprouvait une amitié beaucoup plus tendre. Ces relations consistaient en un bonjour et un bonsoir échangés quand les ouvriers traversaient la petite cour pour arriver ou pour partir, en quelques causeries ébauchées quand elle passait dans la rue et qu'elle s'arrêtait devant la boutique ; dans les visites et les promenades du dimanche. La légèreté d'Eugène, la bizarrerie de ses opinions sur certaines choses, ses sourires équivoques l'avaient frappée, mais elle le confondait dans sa simplicité avec tel ou tel jeune homme de sa connaissance qui, après le tour de France, s'était montré quelque temps hableur comme lui, esprit fort comme lui, et qui était redevenu bon fils et bon chrétien comme par devant.

Eugène causait agréablement, il avait l'air si doux, si gentil, si gai, que la jeune fille se laissait aller au charme. Et puis sa verve était intarissable, il avait toujours quelque histoire à lui conter, quelque nouvelle à lui dire, quelque compliment adroit à lui lancer ; et l'imprudente prenait de jour en jour un plaisir plus vif à écouter son verbiage. Elle en vint bientôt à établir une différence entre Etienne et lui, grâce à une nouvelle connaissance qui arrivait à point pour la pousser dans une fausse voie. Elle avait pour voisine une jeune fille, ouvrière comme elle, dont le père avait quelque temps habité Rouen. A son arrivée dans la maison qui leur faisait face, le père Burec et la tante Jeannette lui avaient déclaré que cette jeune fille, qui portait le nom prétentieux de Malvina, ne leur semblait pas une compagne très-sûre, et malgré ses avances, Marie s'en était tenue aux simples relations de voisinage. Mais depuis quelque temps Malvina multipliait ses visites, et comme elle avait avec sa pénétration féminine, deviné la rivalité d'Eugène et d'Etienne, sa conversation amusait la jeune fille et flattait son amour-propre. L'élégante Malvina n'était cependant au fond qu'une coquette, ne comprenant rien aux habitudes régulières, aux goûts simples de sa voisine, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'estimer, mais qu'elle voulait essayer de façonner et de métamorphoser. Ce fut elle qui entama entre les deux ouvriers le chapitre de la comparaison qui, sur le terrain où elle la plaçait, ne pouvait être que défavorable au pauvre Etienne.

Pour la première fois, Marie remarqua qu'il avait la tournure gauche, les cheveux crépus, la voix dure.

Même dans ses habits du dimanche, il n'a l'air que d'un ouvrier, disait Malvina dédaigneusement, tandis

Qu'Eugène, dans ses habits de travail, serait pris pour un monsieur déguisé."

Et Marie avec son sens droit, laissait passer de pareilles stupidités sans même songer à y répondre.

Le changement qui s'opérait dans ses sentiments échappait à ses parents, car elle le dissimulait de son mieux ; mais Étienne ne pouvait s'y tromper, et les airs triomphants d'Eugène commencèrent à faire soupçonner la vérité à ses autres camarades. Ce fut un grief de plus contre lui, car on ne l'aimait pas, et dans la saine partie de l'atelier on commençait à murmurer hautement.

Il faudra quelque jour mettre un baillon à ce chene-pan de beau parleur, disait un matin le père Marc, pendant une absence d'Eugène ; ça perd la jeunesse de l'atelier, vrai ça la perd.

—S'il avait seulement l'audace de dire ce qu'il nous dit devant le patron ! ajouta un autre, mais l'hypocrite sait bien alors retenir sa langue. Il a ses raisons pour ça ; mais c'est dur de voir les braves gens se tromper de chemin et de ne pas leur crier gare.

—Chut ! dit Marc, voici le petit Jacques qui lui sert d'espion et qui devient une pratique depuis leur camaraderie."

Jacques l'apprenti arrivait en effet.

Tiens, le patron est encore en courses, dit-il, tant mieux, on pourra causer. J'ai vu Eugène tout à l'heure à la fenêtre de la bâtisse neuve du coin de la rue ; en a-t-il pour longtemps ?

—Oh ! non, répondit un des ouvriers, c'était pour un petit arrangement de rien du tout ; et, tiens, le voilà qui passe."

Eugène entra presque aussitôt il riait aux éclats.

—Voilà une promenade qui m'a fait du bien, dit-il gaiement. Ce que c'est que le hasard ; si au lieu de prendre la rue à droite, je n'avais pas, par distraction, tourné à gauche, je n'aurais pas vu la maison de Ravel, le menuisier, et c'eût été dommage.

—Pourquoi, demanda Jacques qui jouait volontiers le rôle de compère, pour amener Eugène à s'expliquer clairement.

—Mais à cause de la décoration de sa porte, parbleu. Est-ce cocasse, grand Dieu ! est-ce cocasse ! J'ai pouffé devant cette grande machine ovale ornée de fleurs, de rubans, de guirlandes, de devises, et sur laquelle on a dessiné, tant bien que mal, une scie, un niveau et un rabot.

—Ces jours derniers, c'était, en effet, la fête de la patronne des menuisiers, dit gravement un ouvrier.

—Son nom ? demanda Eugène en ricanant.

—Sainte Anne, répondit rudement le père Marc : tu as, il paraît, perdu la mémoire dans ton tour de France, et je voudrais bien savoir, si c'est un effet de ta bonté de me le dire, ce que tu trouves de cocasse à ce qu'on mette sur un papier : Gloire à sainte Anne, honneur au patron. Tiens, je ne me gênerai pas pour te le dire, parisien, ajouta-t-il en le regardant de travers, tu as une maudite habitude, c'est de te moquer de tout. Ne vas-tu pas t'attaquer aux saints du paradis à présent ? Tu ne seras peut-être pas toujours si fier. J'en ai vu d'autres de ton espèce qui n'auraient pas mieux demandé que d'en avoir quelqu'un à recommander leur pauvre âme à Dieu.

—Allons, ne vous fâchez pas, l'ancien, dit Eugène en souriant, que diable, il n'y a pas moyen de plaisanter avec vous. Eh bien ! gamin, tire donc, ajouta-t-il en s'a-

dressant à Jacques qui laissait s'affaiblir la puissante haleine du soufflet de forge, tu es mou ce matin comme si tu avais fait la noce hier. Pourtant je ne t'ai pas rencontré au Pigeon-Blanc, où tu avais promis de venir me retrouver.

—Ma mère n'a pas voulu, dit l'enfant piteusement, et il m'a bien fallu aller à la réunion sous peine d'avoir une mauvaise note. Quand nous sommes passés en promenade devant le Pigeon-Blanc, j'aurais bien voulu aller te dire bonjour ; mais il n'y a pas de danger que les messieurs nous permettent d'entrer au cabaret.

—Quels messieurs ? demanda Eugène.

—Mais ceux qui nous conduisent.

—Ah ! je connais ça, les Saint-Vincent de Paul, sans doute ; j'en ai tâté, et quand j'ai pu m'échapper, j'ai joliment filé mon nœud. C'est abrutissant d'être toujours surveillé comme un enfant au maillot. La liberté, mon cher, je ne connais qu'elle, moi, vive la liberté !

—Ah ça ! parisien, interrompit Marc en s'appuyant sur sa masse et en dardant le regard de ses yeux gris sur le jeune homme, si tu continues de la sorte, je te dirai ton fait une bonne fois, et je ne suis pas fâché d'en trouver l'occasion. Sais-tu que tu donnes de drôles de conseils aux moutards, de vrais conseils d'enfer, et voilà un petit goujat qui avale tes paroles comme si c'était du meilleur et du plus sain, quoi ! Est-ce qu'il ne vaut pas mieux que Jacques et ses pareils se promènent honnêtement, après les offices, avec les messieurs de la Société, que d'être à faire leurs vauriens dans les auberges ?

—Bah ! ils n'en sont pas meilleurs plus tard, dit Eugène en levant les épaules : on voit de ces beaux petits saints qui deviennent de fâcheux lurons, allez !

—Ah dam ! c'est certain, et à ceux qui en douteraient, tu peux te présenter comme exemple ; seulement ta raison n'en est pas meilleure. Ça les regarde, et pour quelques-uns qui se perdent, on ne doit pas abandonner les bons. Grâce à la surveillance et aux distractions, ils n'apprennent pas trop tôt le chemin du cabaret, leur paye fait aller le ménage chez leurs parents, et plus tard, quand ils sont devenus hommes à leur tour, ils travaillent vaillamment pour leur famille à eux.

—Raisonnements de bonhomme que tout ça, s'écria Eugène, il faut s'amuser quand on est jeune et prendre un peu de bon temps. Quand à se laisser mener par tous ces bons apôtres qui vous chicament sur vos moindres fredaines, merci.

—Mener, voyez-vous ça ? c'est toujours le grand mot.

Ah ! si mes garçons s'avisent de ne plus vouloir être conseillés, ils seraient joliment les bien-venus. Mener ! mais on dirait vraiment que c'est un plaisir pour ceux qui s'occupent de nos enfants pour leur bien, que la peine qu'ils se donnent. Leur temps, leur argent, tout y passe, et il ne faut pas compter qu'ils en soient même bien remerciés : car j'en connais d'autres comme toi qui, quand on a payé leur apprentissage et soutenu leurs parents d'aumônes, s'en moquent une fois qu'on leur a mis le pain dans la main. Non, non, le plaisir est mince.

—Alors, qu'ils laissent chacun se tirer d'affaire, répondit Eugène d'un ton rogue, pourquoi s'acharnent-ils à se mêler de nous ?

—Pourquoi ? mon petit ; parce qu'ils sont comme nous sujets à passer l'arme à gauche, et qu'ils veulent se ménager une bonne place là-haut. Chacun y va à sa manière : les riches par un chemin, les pauvres par un

autre. Le bon Dieu, qui est juste, veut qu'on s'entr'aide, et que ceux qui ont donné à ceux qui n'ont pas. J'ai souvent entendu les prêtres dire qu'il était difficile aux riches de se sauver, et ça est même, je crois, dans l'Évangile, qui est, comme chacun sait, ce qu'il y a de plus vrai sur la terre. Alors les bons riches se disent : Minute, j'ai du bien, rien ne me manque, mais je laisserai tout cela après moi, et le bon Dieu me demandera l'usage que j'en ai fait. Donc je vais m'occuper de ces pauvres diables que la misère ronge; moi, qui ai du temps, je vais leur rendre la vie plus douce, et leur faire, pour leur corps et pour leur âme, le plus de bien que je pourrai; plus tard on me le rendra. Et comme ça ils amassent un bon magot de charité et de bonnes œuvres, qu'ils emportent dans l'autre monde. Croyez-moi, vous autres, l'ouvrier qui donne dans les idées d'Eugène, et qui ne fait que jalouser les autres, est un véritable imbécile. Il y en a qui lui disent : Amuse-toi, plante-là ton père, ta mère, la religion et tout ce qui s'ensuit. Et quand il aura suivi leurs conseils, qu'il sera devenu misérable par sa faute, ils riront, et ils se garderont bien de l'approcher. Les autres lui disent : Travaille, sois honnête homme, respecte et défends ceux qui te donnent de l'ouvrage; et s'il est malheureux, ils lui viennent en aide et ne l'abandonnent pas. Sapristi! il faut être bête comme une oie pour s'y tromper et pour écouter ces enjôleurs du diable qui voudraient nous rendre mécontents du sort qui nous est fait, ce qui n'avance à rien, au contraire. A d'autres, mon vieux! nous connaissons bien ceux qui nous portent un véritable intérêt, et ce ne sera pas un blanc-bec comme toi qui nous apprendra à vivre. Le monde n'irait pas plus mal si tous les brouillons et tous les mauvais sujets étaient une bonne fois mis à la raison.

—Bien parlé! père Marc dit Etienne."

Eugène aurait bien voulu répondre, mais il sentait qu'il avait eu le dessous dans la discussion, et il voyait sur les figures noircies qui l'entouraient une certaine expression qui témoignait de l'impression favorable qu'avaient produite les raisonnements simples, mais pleins de bon sens, du vieil ouvrier.

Il se contenta de lancer à Etienne, qui avait osé l'approuver tout haut, un regard tout rempli de jalousie haineuse et ne desserra plus les dents.

(A CONTINUER.)

UN PEU DE TOUT.

L'ESPRIT FORT CONFONDU.—Un ecclésiastique de province était allé à Paris pour quelques affaires. Un jour, ayant été surpris par l'heure dans un quartier fort éloigné de l'endroit où il prenait ordinairement ses repas, il entra chez un traiteur, pour y dîner. Il prit place à la table d'hôte, où il se trouva le vingtième convive. Après divers discours peu intéressants, vers la fin du repas, un jeune homme, excité sans doute par la présence de l'ecclésiastique, enfila une longue tirade contre la religion chrétienne; il repassa de vieilles objections mille et mille fois pulvérisées, triomphait toutefois et joignait la raillerie à l'invective.

L'abbé, après l'avoir écouté quelque temps en silence, s'approcha de l'oreille d'un de ses voisins, et lui demanda à demi-voix, mais de manière à être entendu, si ce Mon-

sieur qui parlait était Juif, Mahométan, Païen; "car certes, ajouta-t-il, il n'est pas Chrétien.

Le jeune homme, l'ayant entendu, l'entreprit aussitôt: —D'où concluez-vous, M. l'abbé, que je ne suis pas Chrétien?—De vos propres paroles: un Chrétien ne déclame pas contre l'Évangile, de même qu'un Juif ne se déchaine pas contre la loi de Moïse, ni un Turc contre l'Alcoran. Mais ne sentez-vous pas, Monsieur, que de venir ici, vous qui n'êtes pas Chrétien, invectiver contre la Religion que nous professons, c'est nous insulter? Si quelqu'un, se trouvant au milieu d'une famille assemblée, s'avisait, parce qu'il n'est pas de cette famille, d'en dénigrer les auteurs, de les calomnier, de les ridiculiser, on ne lui répondrait sans doute qu'en le chassant ignominieusement; nous ne vous traitons pas si rudement, mais nous vous prions d'être plus honnête dans vos propos.

La plupart des convives s'amusèrent de l'embarras du jeune philosophe qui ne sut répondre que des injures. Un homme, d'un âge plus avancé, prit la parole pour lui:—"Vous vous avancez un peu trop, Monsieur, dit-il à l'ecclésiastique; vous supposez que nous professons tous votre religion: il n'en est rien; car, sans parler des autres, je vous déclare que je ne suis pas Chrétien."

"De quelle religion êtes-vous donc, Monsieur?"—"D'aucune, si ce n'est de celle d'Epicure."—"Ah! fort bien! vous êtes Epicuri de grege porcus."

Ici un ris général déconcerta un peu l'Epicurien; il se remit cependant et reprit ainsi:—"Quand je dis que je suis de la religion d'Epicure, j'entends que je ne reconnais, ainsi que lui, aucun Dieu."

—Aucun Dieu! ah! Monsieur, permettez-moi de ne pas vous croire pour votre honneur.

—Et moi je vous prie de me faire l'honneur de me croire.

—Quel est donc, selon vous, l'auteur de cet univers?

—"Le hasard."

—Je n'aurais pas cru le hasard si intelligent, si industrieux, si sage, si puissant. Quoi! sérieusement vous pensez, Monsieur, que cette succession invariable des saisons, que ces révolutions périodiques des astres, que cette distance du soleil à la terre, si bien proportionnée pour nous éclairer sans nous aveugler, pour nous échauffer sans nous brûler, que cette fécondité inépuisable de la terre, que cette reproduction continuelle, que cette multiplication prodigieuse des animaux et des plantes, en un mot, que ce bel ordre, cette harmonie admirable de toutes les parties de l'univers, que tout, vous-même enfin, votre âme et ses facultés, ses opérations, votre corps, ses mouvements, ses sensations, cet ensemble de merveilles, etc., vous pensez, dis-je, que tout cela est l'effet du hasard?

"Oui, M. l'abbé, je le pense et je le soutiens."

L'abbé, ayant rêvé un moment, appela le domestique qui servait à table et lui dit de faire venir sur-le-champ son maître. Tout le monde se regarda, ne sachant pourquoi il demandait cet homme. L'hôte arriva à l'instant.

"Qu'est-ce qu'il y a pour le service de ces messieurs?"

Je vais vous l'expliquer, dit l'abbé. Je vous déclare au nom de tous ces messieurs que, si vous vous attendez à être payé du repas que nous venons de prendre, vous vous trompez fortement.

"Ces messieurs veulent s'amuser?"

—Point du tout, nous ne serons pas assez dupes pour vous payer.

—Est-ce que ces messieurs ne sont pas contents de leur dîner ?

Ils en sont très contents. — Pourquoi donc me refuserait-on mon paiement ?

—Votre paiement ! nous ne vous devons rien.

—M. l'abbé plaisante : qui est-ce donc qui a acheté et les viandes et les légumes et les fruits qu'on vous a servis ? Qui est-ce qui les a apprêtés, assaisonnés, si ce n'est votre serviteur ? —

A d'autres, mon cher ; je vous le répète, nous ne sommes pas vos dupes ; et quant à moi, je ne crois point que ce soit vous qui ayez fait ce repas.

—Eh ! qui donc, s'il vous plaît ?

—“ Le hasard. ” —

“ Le hasard ! je ne vous entends pas. ”

—“ D'abord c'est le hasard qui a fait rencontrer dans votre cuisine ces poulardes, ces canards, ces pigeons, ces oignons, ces fruits de différentes espèces. ”

—“ Non vraiment ! c'est bien moi qui ai couru les marchés pour les trouver, qui les ai choisis, achetés et apportés au logis, à dessein de vous en régaler. Est-ce aussi le hasard qui a préparé toutes ces provisions pour les mettre en état de vous être servies ? ”

—Précisément ; par un mouvement fortuit des atomes, les plumes des différentes volailles se sont séparées de leur corps ; les voilà plumées. Ensuite les atomes de vos broches se sont accrochés ; et les voilà embrochés. Alors les atomes du feu, s'accrochant aussi aux atomes de leur peau et de leur chair, y ont pénétré, pendant qu'un autre mouvement des atomes de votre tournebroche les faisait tourner devant votre foyer ; et les voilà rôties. Vos ragoûts se sont faits de la même manière, c'est-à-dire par le rapprochement fortuit qui a eu lieu dans vos chaudrons entre les atomes crochus du sel, du poivre, des oignons et autres ingrédients, et ceux des pigeons, lapins et autres viandes. C'est également par hasard que de la farine, de l'eau, des œufs et du beurre, ici des amandes, des confitures, là des ris de veau, etc., s'étant trouvés mêlés ensemble, et exposés à l'incursion fortuite des atomes ou corpuscules ignés, il en est résulté des tourtes, des pâtés chauds, des biscuits, des massépains, etc. Votre dessert, qu'est-il autre chose qu'un assemblage fortuit des fruits crus ou cuits, verts ou mûrs, frais ou secs, comme le hasard l'a voulu, qui se sont partagés, arrangés, combinés sur cette table au gré du même hasard ? Et vous prétendez que nous vous ayons obligation de tout cela ? Votre prétention n'est pas juste, selon moi qui suis convaincu que je ne suis redevable de votre bon dîner qu'à un heureux hasard.

Pendant ce discours que l'abbé débita avec un grand sérieux, le traiteur était à peindre : immobile, la bouche béante, et les yeux fixés sur son homme, il ne savait que penser de lui, ou plutôt il pensait qu'il avait perdu l'esprit et qu'il extravagait. Mais le disciple d'*Epicuri de grege porcus* n'était pas moins curieux à voir. Il rougissait, il dépitait, il aurait bien voulu répliquer ; mais il pensait qu'il n'aurait pas les rieurs pour lui ; car tous les autres convives s'amusaient beaucoup de cette scène, excepté le jeune homme qui avait été d'abord mis hors de combat, et qui partageait l'impatience de son défenseur.

Quand l'abbé eut cessé de parler, le traiteur s'adressant à la compagnie : “ Messieurs, dit-il, je n'ai rien

compris à tous les propos de M. l'abbé ; mais sûrement vous êtes trop raisonnables pour penser comme lui que c'est le hasard qui vous a donné à dîner et que le repas que je vous ai servi ne soit pas l'ouvrage d'un bon traiteur ; aussi je suis fort tranquille pour mon paiement, et j'ai l'honneur de vous saluer.

—“ Que dites-vous là, mon cher, reprit vivement l'abbé en l'arrêtant ? Parce que votre repas était bon, bien ordonné et proprement servi, vous croyez qu'il ne peut pas être l'ouvrage du hasard ? Et voilà monsieur (*en montrant l'Epicurien de grege porcus*) qui prétend que le ciel avec tous les astres, la terre avec toutes ses productions, les animaux, les hommes, les fleurs, les plantes, tout l'univers, en un mot, n'est qu'un pur effet du hasard. Certes, si le hasard a fait le monde, il a bien pu faire notre dîner. ”

En achevant ces mots, il se leva de table, tout le monde en fit autant en riant aux éclats. Les deux philosophes un peu déconcertés balbutièrent quelques mots que personne n'entendit, et chacun se retira de son côté.

* * *

NAÏVETÉ.—*La théière qui n'est pas perdue.*—Un matelot à bord d'un vaisseau, ayant eu le malheur de laisser tomber dans la mer une théière d'argent, alla trouver l'officier commandant et lui dit : “ Capitaine, peut-on dire d'une chose, lorsqu'on sait où elle est, qu'elle est perdue ? ” — “ Non, mon ami. ” — “ En ce cas-là, votre théière n'est pas perdue, car je sais qu'elle est au fond de la mer. ”

* * *

TRAITS DE HABLEURS.—Une exagération extravagante ne doit pas être réfutée sérieusement ; la meilleure réponse qu'on puisse y faire, c'est d'encherir par-dessus. —Un Gascon se trouvait à Paris, rue Notre-Dame, à côté d'un bourgeois auquel il vantait la finesse de sa vue : “ Sandis, lui dit-il, je vois d'ici une souris qui court au haut de cette tour. ”

—“ Je ne la vois pas, répondit le bourgeois, mais je l'entends trotter. ”

* * *

—Vous connaissez l'embonpoint formidable de l'Alboni, la ravissante cantatrice des Italiens ? On cite un joli mot de madame Emile de Girardin, première du nom, la concernant :

“ C'est un éléphant qui a avalé un rossignol. ”

* * *

—Il me revient, à propos de la guerre d'Amérique, un joli mot qui date de 1836. La Nouvelle-Orléans réclamait de Louis-Philippe, à cette époque, une dette de je ne sais combien de millions, contractée à je ne sais quelle occasion. Le gouvernement constitutionnel ne se pressant pas de régler ses comptes, un général américain alla jusqu'à dire tout haut, dans une soirée officielle :

—Eh bien, qu'il ne paie pas, soit ! Je prendrai six compagnies, et nous irons ensemble à Paris nous payer nous-mêmes.

Le mot, publié par le même Américain, fut relevé par le rédacteur d'un journal français, à New-York. Il répondit par ce simple avis :

—Les six compagnies feront bien de se munir d'un passe-port en règle. Autrement, il pourrait arriver qu'on les mît au violon au Havre.

HORTENSE.

ALFRED MIGNAULT.

PIANO.

1re

2de

FIN.

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is a treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). It contains a melodic line with various note values and rests. The lower staff is a bass clef with a common time signature (C) and contains a chordal accompaniment with block chords and some moving lines.

The second system of musical notation also consists of two staves. The upper staff has a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a common time signature (C). It features a melodic line with a section labeled "Trio." in the middle. Below the staff, there are two trill-like markings, each consisting of a vertical line with a horizontal bar and a "3" underneath, indicating a triplet or trill. The lower staff is a bass clef with a common time signature (C) and contains a chordal accompaniment.

The third system of musical notation consists of two staves. The upper staff is a treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). It contains a melodic line with various note values and rests. The lower staff is a bass clef with a common time signature (C) and contains a chordal accompaniment.

The fourth system of musical notation consists of two staves. The upper staff is a treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). It contains a melodic line with various note values and rests. The lower staff is a bass clef with a common time signature (C) and contains a chordal accompaniment. At the end of the system, there are two boxes labeled "1re" and "2de", indicating first and second endings.

VARIÉTÉS.

Le Cercle Littéraire a eu encore, la semaine dernière, une séance intéressante.

Samedi, 7 Mars, on a terminé la discussion sur les *Avantages de la Codification*.

Cette discussion, qui durait depuis plusieurs semaines, a fourni matière à des recherches utiles et sérieuses.

MM. A. A. Belle, Brousseau, Lacoste, Chapeleau, Trudel, Girouard, ont successivement pris part à la discussion qui a été clôturée par des observations pleines de sagesse et de science, faites par l'honorable M. S. Cherrier, qui assistait à cette dernière séance.

Nous avons vu, avec bonheur, l'honorable Mr. Cherrier encourager de sa présence cette association scientifique et littéraire, et prêter l'appui de sa parole et de sa sage expérience aux efforts et aux travaux de cette jeunesse studieuse.

C'est par de pareils conseils et de pareils encouragements, que nous pouvons surtout espérer voir nos jeunes avocats conserver précieusement le noble héritage de science et de mérite que leur lèguent les plus éminents de leurs prédécesseurs, parmi lesquels chacun a toujours cité l'honorable M. S. Cherrier au premier rang.

Dans le prochain numéro, nous donnerons un résumé de cette discussion, dû à la plume habile et excellente de Mr. Brousseau.

* * *

Un voyageur (*un beau mentir qui vient de loin*) disait avoir parcouru les quatre parties du monde, et parmi les curiosités qu'il avait observées, il en était une dont aucun auteur, ajoutait-il, ne faisait mention. Cette merveille, selon lui, était un chou, si grand, si élevé, que sous chacune de ses feuilles, cinquante cavaliers armés pouvait se ranger en bataille et faire l'exercice militaire, sans se nuire l'un à l'autre.

Quelqu'un qui l'écoutait ne s'amusa point à réfuter cette rêverie, mais il lui dit d'un grand sang-froid qu'il avait aussi voyagé et qu'il avait été jusqu'au Japon, où il avait été surpris de voir plus de trois cents ouvriers qui travaillaient à fabriquer un chaudron; cent cinquante hommes étaient dedans, occupés à le polir.

— "A quoi pouvait servir cet énorme vase, dit le voyageur?" — "C'était sans doute, lui répondit-on aussitôt, pour faire cuire le chou dont vous venez de nous parler."

* * *

— Un restaurateur goguenard de la rue Montmartre flânait sur le pas de sa porte, et avisant le sergent de ville du quartier qui arpentait le trottoir, il lui fit un signe d'intelligence.

Se voyant compris, il alla saisir par l'oreille un petit Savoyard qui mangeait son pain à la fumée de ses fourneaux.

— Ah! mon drôle, tu n'es pas gêné; tu te sers de la fumée de mes ragoûts pour déjeuner. Tu me dois deux sous...

— Deux chous! vous les attendrez longtemps.

Le sergent de ville qui a tout entendu, et qui rit dans sa moustache, condamne le fils de la Savoie à payer les deux sous.

Le petit ramoneur sort alors une pièce de dix centi-

mes de son gousset, la place dans la main du fricoteur, et la retirant aussitôt il lui dit:

— J'ai eu la fumée de vos ragoûts, vous avez touché mon argent, nous chômes quittes, fouchetra!

PROBLEMES AMUSANTS.

1^{er}.—Sur le bord d'une rivière se trouve un loup, une chèvre et un chou; un batelier voudrait les transporter de l'autre côté, mais son bateau est si petit, qu'il ne peut y faire tenir avec lui que l'un des trois, et qu'il se trouve, de cette manière, obligé de faire plusieurs fois le trajet. Il faut donc qu'il s'arrange de manière à ne jamais laisser, pendant son absence, le chou avec la chèvre, ni la chèvre avec le loup; autrement la chèvre mangerait le chou et le loup croquerait la chèvre. Comment fera-t-il?

* * *

2^e.—Une femme portant des œufs au marché, rencontra trois autres femmes: elle donna à la première la moitié de ses œufs, plus la moitié d'un œuf; à la seconde la moitié des œufs qui lui restaient, plus la moitié d'un œuf; à la troisième, encore la moitié des œufs qui lui restaient, plus la moitié d'un œuf. Elle ne garda rien, et cependant elle ne cassa aucun œuf; combien en avait-elle?

* * *

3^e.—On a payé les 28 clous des 4 fers d'un cheval à raison de 1 centime, (1) le 1^{er} clou; 2 centimes le 2^e; 4 centimes le 3^e, et ainsi de suite, en doublant toujours; quel est le prix de ces 28 clous?

(Solutions au prochain numéro.)

ENIGMES.

1. Quand je suis sous les pieds, je marche sur la tête.

* * *

2. Mieux qu'un singe je contrefais
Tout ce qu'on fait en ma présence;
Comme un caméléon je prends sans conséquence
La couleur de tous les objets.
Comme un avocat d'importance
Je donne mes avis avec sincérité.
Tant pis pour celui qui s'offense
Quand je lui dis la vérité.

(Explication au prochain numéro.)

Explication du dernier Rébus.

Contentement passe riche-S.

(1) Le centime est la cinquième partie d'un sou.

On s'abonne au Bureau du Journal, No. 4, Rue St. Vincent maison voisine de la librairie Rolland et Fils.

Prix pour 12 mois..... \$2.50
" " 6 mois..... \$1.75

Les abonnements datent du 1^{er} Janvier et du 1^{er} juillet: on ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Abonnement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances, manuscrits &c., doivent être adressés franco à M. le Gérant, au Bureau de l'Echo, No. 4, rue St. Vincent.

Imprimé et publié par E. SÉNÉCAL, 4, Rue St. Vincent.